

Quel dommage! Un accident...

Achetons

ou

Réparons

(Sans perte de valeur)

MICHEL POTVIN CARROSSIER

640 Arago street Québec, QC

6 8 7 - 9 5 5 1 MICHEL POTVIN, RES. 878-2779

LE SOLEIL

JEUDI 22 OCTOBRE 1987

QUÉBEC, 91^e année, no 291

70 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$ 35¢

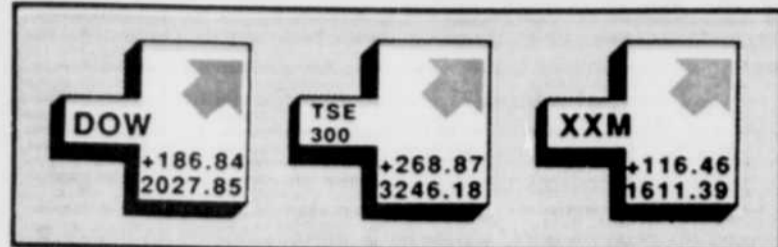
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

20% MONTAUX 10% D'AVANCE



CREATIONS SUZANNE inc. 869, rue Saint-Jean, 529-9757

Le sourire revient à Wall Street



♦ (AFP-SOLEIL) - Wall Street a retrouvé le sourire, hier, au terme de deux jours consécutifs de hausse record, mais les conséquences de l'effondrement sans précédent de lundi seront encore longues à se faire sentir.

L'indice Dow Jones des industrielles, le baromètre du New York Stock Exchange (NYSE), a refranchi successivement les caps des 1,900 points, puis des 2,000, pour clôturer à 2,027.85, avec un nouveau record de hausse: 186.84 points.

Avec sa progression de 102.27 points de mardi, le Dow Jones a refait près de la moitié du terrain perdu le lundi noir (moins 508 points) et le vendredi 16 octobre (moins 108.4 points).

« Les investisseurs, les courtiers, les professionnels ont retrouvé le sourire, même s'ils demeurent encore inquiets » sur les conséquences de l'effondrement de lundi, a souligné un observateur à Wall Street.

Montreal

Les cours ont également rebondi et des hausses records ont été notées à la Bourse de Montreal. Selon les chiffres préliminaires, l'indice général XXM a monté de 116.46 points à 1611.39, un record de hausse pour une seule journée. Les échanges ont porté sur 14 millions d'actions comparativement à 17 millions (volume record) mardi.

Toronto

À Toronto, le marché était également en forte hausse et la fermeture indiquait une augmentation de 268.87 points de l'indice TSE 300, à

Lire A-2, Wall Street...

Une bonne frousse qui sera une leçon profitable

Page C-1

Les sociétés REA pourront racheter leurs actions

Page C-1

LE SPORT

Les Twins bafoués 7-2 par les Cards

♦ Les Cards ont pris une douce revanche sur les Twins hier soir, en l'emportant 7-2 dans le quatrième match de la Série mondiale pour niveler les chances. Les Cards ont scellé l'issue de la rencontre à la sixième avec une poussée de six points. Tom Lawless y est allé d'un circuit bon pour trois points.

Pages 2 et 3

Victoire de 10-3 du Canadien à Toronto

Pages 4 et 7

LA TÉLÉ

Mad Dog pleure et Jojo prophétise

♦ Voilà ce qu'on risque quand l'information flirte avec le spectacle, comme il arrive de plus en plus souvent dans les bulletins de nouvelles. Ou quand l'image ou la mise en scène supplante l'information.

Page B-10



GHISLAINE RHEAULT

LE SOMMAIRE

- Annonces classées C-11 à C-18
- Arts B-10 à B-13
- Bridge C-16
- Crayons de soleil B-8
- Décès C-19
- Dossiers B-5
- Économie Cahier C
- Éditorial B-4
- Horoscope C-16
- Monde A-14 à A-17
- Mots croisés C-12
- Mot mystère C-13
- Où aller à Québec B-12
- Patron C-17
- Région Cahier B

LA MÉTÉO



Nuageux avec chutes de neige. Maximum de 4. Demain: du soleil suivi de nuages.

Détails, page C-11

Accueil poli pour la reine

♦ C'est un accueil sans véritable enthousiasme et plutôt poli que la reine Elizabeth II et le prince Philip ont reçu à leur arrivée, en fin de matinée hier, à l'aéroport du gouvernement du Québec. Il s'agissait de la première visite du couple royal depuis le célèbre samedi de la matraque il y a 23 ans.

par Réjean LACOMBE

Au cours d'une brève cérémonie qui aura en fait duré que 15 minutes, les drapeaux fleurdelisés étaient à l'honneur. On pouvait dénombrer quatre drapeaux du Québec pour un drapeau canadien. L'Union Jack était pour sa part absent de cette cérémonie d'accueil.

Une foule peu nombreuse, 300 personnes tout au plus, avait pris place dans l'estrade qui avait été aménagée à l'intérieur de l'aéroport et qui pouvait contenir, selon les dirigeants de la visite royale, 750 personnes. Pas moins de 500 cartons d'invitation avaient été remis à différentes personnes par le service du protocole. On y retrouvait d'anciens combattants, un fort groupe d'anglophones, des fillettes portant l'uniforme des Jeannettes et aussi un fort contingent de policiers en civil.

Lire A-2, Reine...

Autres informations à la page A-3



Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa et son épouse accueillant la reine Elizabeth II au nom du gouvernement québécois.

Première journée de visite sans anicroche



Le Soleil, Jean Vallières

♦ La première journée de la visite de la reine Elizabeth II et du duc d'Edimbourg s'est déroulée sans anicroche en ce qui regarde la sécurité et la police n'avait hier aucune plainte ou incident à signaler. L'imposante machine policière entourant le couple royal pour lui garantir un séjour sans incident a fonctionné sans heurt mais les responsables restent sur leurs gardes et n'ont pas l'intention de relâcher leur vigilance une seule seconde.

par Michel TRUCHON

Hier, à l'arrivée des visiteurs royaux, les policiers étaient omniprésents à l'aéroport de Québec. Comme c'est maintenant devenu coutume lors de visites de cette

sorte, des agents étaient postés sur les toits, d'autres partout le long du parcours alors que l'on surveillait également du haut des airs et personne ne pouvait se permettre de faire le moindre mouvement sans montrer patte blanche.

En fait, il y avait plus d'agents visibles que de curieux, sur les terrains entourant les hangars du Service aérien du gouvernement du Québec où la reine et son époux ont été reçus. Quelques instants avant que le Boeing 727 des Forces armées ne vienne se ranger devant le hangar, il y avait encore de nombreuses places libres dans les estrades réservées au public. Mine de rien, des agents en civil, facilement repérables par l'écouleur qu'ils portent dans l'oreille, ont comblé les vides.

Les déplacements des voitures officielles, en pleine heure de pointe, se sont faits sans problème et la circulation n'a pas été perturbée.

Depuis trois ans, les forces policières ont eu à mettre sur pied un service de sécurité spécial pour de nombreuses visites d'importants personnages, de sorte que la machine est maintenant bien rodée et que tout semble baigner dans l'huile.

Chacun a sa part de boulot à effectuer et la transition se fait sans à-coups. Quand le cortège quitte l'aéroport et emprunte les routes dans Sainte-Foy, c'est la police de cette ville qui a charge de contrôler la circulation. La relève est ensuite prise par Sillery puis par Québec.

La « cavalcade » est des plus classiques: après les motos et une voiture de sécurité qui ouvrent la route, suivent les limousines transportant les visiteurs et les représentants des autorités venus les accueillir. Puis ce sont de nombreuses voitures de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec et des polices municipales, le cortège étant fermé par d'autres motards.

C'est ce scénario qui devait se répéter ce matin quand le duc d'Edimbourg effectuait sa visite officielle à la réserve du Cap Tourmente. Même chose également quand les invités royaux se rendront aux endroits qu'ils visiteront demain à Québec et à Sillery.

Lire A-2, Sans anicroche...

Contrevenants à la loi 101

Le PQ poursuivait trois fois plus que le gouvernement Bourassa

♦ Toutes proportions gardées, le gouvernement péquiste a intenté, durant ses deux dernières années de pouvoir, trois fois plus de poursuites contre les contrevenants à la loi 101 que le gouvernement Bourassa.

par Michel DAVID

À partir des données compilées par la Commission de protection de la langue française, on arrive en effet à la conclusion que 4.3 pour 100 des plaintes reçues en 1984-85 se sont traduites par des poursuites, par rapport à 6 pour 100 en 1985-86 et seulement 1.5 pour 100 en 1986-87.

Jusqu'à présent, M. Bourassa avait toujours prétendu que le gouvernement péquiste s'était traîné les pieds quand venait le

temps de poursuivre les contrevenants à la loi 101 et il se faisait fort de faire respecter la loi de façon plus stricte.

Encore mardi, à l'Assemblée nationale, il a lancé à M. Johnson qu'il la faisait respecter "au moins aussi bien qu'il le faisait quand il était lui-même ministre de la Justice".

Des chiffres

Selon le plus récent rapport de la Commission de protection, les plaintes pour infraction à l'article 58 (affichage) ou 69 (raison sociale) ont augmenté de 210 pour 100 en 1986-87, passant de 629 à 1,954 en un an.

Tous articles confondus, la Commission a reçu 3,912 demandes d'enquête de la part du public, par rapport à 1,584 en 1985-86,

soit 147 pour 100 de plus. Elle a ouvert 3,285 dossiers d'enquête, soit une augmentation de 157 pour 100. En 1984-85, il y avait eu 1,731 plaintes, dont 620 concernaient l'affichage.

Après enquête, 123 dossiers ont été transmis au procureur général en 1986-87. Celui-ci a intenté 57 poursuites (1.5 pour 100 des plaintes) qui se sont soldées par 27 condamnations.

Au cours de l'exercice 1985-86, qui inclut les huit derniers mois du gouvernement péquiste, 249 dossiers avaient été transmis au procureur général. Il y avait eu 95 poursuites (6 pour 100 des plaintes) et 32 condamnations. En 1984-85, les 116 poursuites représentaient 4.3 pour 100 des 1,731 plaintes.

Lire A-2, Loi 101...

Margarine: au Québec on « brasse en blanc »

♦ Les cinq fabricants de margarine du Québec se sont conformés, hier, à la nouvelle réglementation du ministère de l'Agriculture et ont produit massivement, pour la première fois, la margarine « jaune pâle » qui se retrouvera sur tous les marchés, d'ici trois semaines au plus tard. Notre journaliste Marc Lestage nous en parle.

Page A-11

À Québec

Le marché du condo en perte de vitesse

♦ Le marché du condominium accuse un fléchissement constant depuis quelques années dans l'agglomération urbaine de Québec. C'est ce que constate une analyse rendue publique hier par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). En effet, le pourcentage des ventes, une fois la construction terminée, ne s'élevait qu'à 44 pour 100 en septembre dernier alors que ce pourcentage atteignait 69 pour 100 en 1983. Il s'agit donc d'un déséquilibre évident entre l'offre et la demande. Avec la conséquence qu'environ 370 unités flambant neuves ne trouvent pas preneur à l'heure actuelle. Notre journaliste Roger Bellefeuille explique.

Page A-11

SUITES de la première page**Wall Street...**

3246.18. Le volume a été très important. 66.85 millions d'actions ont été transigées comparativement à 77.21 la veille.

Euphorie

« Acheter! »: le mot était sur presque toutes les bouches, hier, en début d'après-midi à Wall Street où l'optimisme était de retour après le déluge d'ordre de ventes qui a fait basculer la cote au début de la semaine.

« L'appât du gain est revenu. On investit de l'argent vite et fort, peut-être même sans y réfléchir », observait le responsable d'une firme américaine d'investissement au début de cette journée annoncée comme cruciale.

D'autres appelaient cependant à la prudence: « Le pire est sans doute passé et la confiance est peut-être en train de revenir. Mais le marché reste très volatile », soulignait M. John Hekman, économiste du Claremont Economics Institute, un influent groupe d'études californien.

Encouragements

La reprise encouragée par la nette détente des taux d'intérêt et par les perspectives d'une possible réduction du déficit budgétaire américain s'est faite « dans l'ordre » et surtout n'a pas concerné les seules valeurs vedettes. Après cette séance qui a apparemment confirmé le redressement amorcé également sur les autres grands marchés, à Londres ou à Tokyo, les professionnels de la Bourse, quelque peu épuisés de leurs émotions des derniers jours, espéraient parvenir à oublier le cauchemar de lundi, qualifié par la presse américaine de « lundi noir », de « massacre » ou encore de « bain de sang » à Wall Street.

« Je pense que les pires dégâts ont été déjà faits », a souligné un responsable de la firme d'investissements Jack Baker.

Intervention de la Fed

Il semble que pour la deuxième journée consécutive, la Réserve fédérale américaine soit intervenue pour mettre des liquidités à la disposition des banques, afin d'éviter un plongeon à Wall Street.

Selon les économistes et les analystes, la Réserve fédérale - la banque centrale américaine - a semble-t-il injecté de nouvelles liquidités dans le système financier du pays en fin de matinée.

La Fed avait pris une mesure similaire mardi après que son directeur, M. Alan Greenspan, eut déclaré que la banque centrale était prête à servir de « source de liquidités ».

Les mesures prises par la Réserve fédérale ont contribué à une réduction du taux des prêts que les banques s'accordent entre elles, de 5 7-8 pour 100 à 6 1-8 pour 100 contre 6 3-4 pour 100 mardi, estiment les analystes.

Réduire le déficit

Outre l'intervention décisive de la Réserve fédérale, la nouvelle qui a le plus favorablement influencé Wall Street, hier, a été la décision de la Maison-Blanche d'ouvrir des pourparlers avec le Congrès afin de trouver des moyens de remédier au déficit budgétaire des États-Unis, reconnaissant que ce déficit constituait l'une des causes de la crise de Wall Street.

« La gravité de la situation à la Bourse a montré clairement qu'un effort spécial était nécessaire pour que les négociations sur le budget puissent aller de l'avant, et ceci a donné au président une occasion favorable pour lancer un nouveau défi et donner une nouvelle directive, afin d'essayer d'ouvrir ces conversations » avec le Congrès, a déclaré M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la présidence.

La leçon de lundi

Pour de nombreux experts, la leçon de lundi a commencé, apparemment, à porter ses fruits, même si la question de l'éventualité d'une nouvelle récession demeure posée. Signe encourageant, le président Ronald Reagan s'est déclaré prêt à discuter avec le Congrès du déficit budgétaire américain et surtout, pour la première fois, n'a pas écarté purement et simplement l'idée d'une augmentation des impôts.

Trois jours de volumes records de transactions (604 millions lundi, 608 millions mardi et 450 millions hier) ont mis sous tension l'ensemble du système de Wall Street, aussi bien ordinateurs que firmes de courtage.

Prises de contrôle

L'effondrement de lundi devrait porter également un rude coup à l'incroyable activité des prises de contrôle qui a soutenu la hausse de Wall Street. Plusieurs célèbres raiders, comme M. Carl Icahn ou la famille Haft, ont abandonné des plans de rachat mardi et hier, afin de profiter de la baisse, mais aussi pour se prémunir contre des offres publiques d'achat hostiles, de très nombreuses entreprises américaines ont décidé de racheter en bourse une partie de leur capital, contribuant ainsi à la reprise de Wall Street.

Croissance handicapée

Le spectre d'une récession immédiate aux États-Unis semblait s'éloigner tout au long de la journée d'hier, avec le vif redressement de Wall Street. Mais, il paraît certain à la plupart des économistes que quatre jours de débâcle boursière se feront durablement sentir sur la croissance américaine.

« Il est évident que la période des fêtes sera plus terne que prévu », observait M. Bernard Campbell, spécialiste de la consommation de la grande firme américaine de prévisions Data Resources Inc.

Les dépenses de consommation et le rythme de l'investissement des entreprises, qui constituent le moteur de l'activité, souffriront sans aucun doute de la crise de confiance qui vient de se manifester. Reste à chiffrer l'ampleur du phénomène.

Rachat d'actions

L'effondrement de Wall Street en début de semaine a déclenché un véritable déluge de plans de rachat par les firmes américaines d'une partie de leur capital en bourse, contribuant, selon les experts, au très net raffermissement hier de la Bourse de New York.

Le nombre de sociétés dans tous les secteurs d'activité ayant annoncé hier matin de tels plans, autorisés par les législations américaines à la différence de nombreux autres pays, se comptait par dizaines. Parmi les plus connues figuraient Greyhound, Amax, E.F. Hutton, Xerox, Triangle...

Elles rejoignent ainsi des firmes comme Shearson Lehman Brothers, Merrill Lynch, Citicorp, les trois grands constructeurs automobiles américains (General Motors, Ford et Chrysler), USX, Honeywell, ITT, Allegis, etc. qui avaient déjà annoncé des programmes de rachat de leurs actions.

Dans le monde

À Paris, on a terminé la journée boursière sur une hausse modeste de 3,6 pour 100. Mais il faut noter qu'elle avait été mardi une des rares places à enregistrer quelques gains (+0,8 pour 100).

À Londres, le Stock Exchange, qui avait encore reculé sensiblement mardi, a progressé d'environ 8 pour 100, réussissant à effacer environ un tiers des pertes totales des deux journées « noires » de lundi et mardi.

Même évolution à Francfort, où la Bourse, encore durement touchée la veille, affichait une hausse de près de 7 pour 100 en clôture. ●

Reine...

Là aussi, le fleurdelisé était à l'honneur. Aucun drapeau canadien et encore moins le drapeau britannique. Cette décision du service du protocole de remettre aux invités un drapeau québécois n'a pas été appréciée par tout le monde. Plusieurs d'entre eux ont préféré s'en passer.

De plus, au moment où la reine Elizabeth passait en revue la garde d'honneur formée d'un détachement du 2e bataillon du Royal 22e régiment, la Musique du 22e régiment entamait un air aux allures

nationalistes « Dans notre Laurentie » qui apparaît dans les « Cahiers de la bonne chanson ».

La ponctualité avant tout

C'est à 16h23 exactement que l'avion qui transportait la reine et le duc, un Boeing 707 des Forces canadiennes, s'est posé à l'aérogare. C'est le lieutenant-gouverneur, M. Gilles Lamontagne qui a accueilli le couple royal à leur descente d'avion.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa et son épouse de même que la vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, ont accueilli la reine et le prince au nom du gouvernement québécois. Le gouvernement fédéral était représenté par M. Marcel Masse, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Pendant que le Royal 22e régiment jouait l'hymne royal, « God Save the Queen », une salve de 21 coups de canon marquait l'arrivée officielle de la reine au Québec. C'est la jeune Justine Rouette, 7 ans, qui a présenté le traditionnel bouquets de fleur à la reine.

Après cette très brève cérémonie, la reine et le duc d'Edimbourg ont été conduits à la Citadelle où ils demeureront lors de leur séjour à Québec. En début de soirée hier, la reine et le prince offraient une réception en l'honneur des journalistes qui suivront la reine dans ses déplacements au Québec.

Tout débute aujourd'hui

En fait, la visite royale débute véritablement aujourd'hui. Ce matin, le duc d'Edimbourg se rendra à Cap Tourmente. Après cette visite, la reine et le duc se dirigeront, en avion, à Rivière-du-Loup. Ils sont attendus à l'aéroport municipal à 13h10.

Puis, ce sera autour de la municipalité de La Pocatière d'accueil-

lir le couple royal. Ces deux visites dans l'Est devraient prendre fin à 16h20. En soirée, la reine et le duc seront les invités du gouvernement du Québec à un dîner au restaurant Le Parlementaire. La reine prononcera son premier discours. ●

Sans anicroche...

Le cortège officiel reprendra le chemin de l'aéroport de Québec, ce midi, alors que la reine et son époux s'envoleront pour Rivière-du-Loup. Après la visite dans cette ville, les véhicules entreprendront leur plus grand parcours, soit plus de 200 kilomètres pour revenir dans la Vieille Capitale, avec un arrêt à La Pocatière.

C'est sans doute ce voyage qui pose le plus de difficultés pour les responsables de la sécurité qui ont notamment dû s'assurer que tous les endroits susceptibles de servir de cachette auront été vérifiés et que tous les ponts et viaducs seront sous surveillance policière.

Les forces de l'ordre ne l'admettent pas officiellement, mais ce ne sont pas les manifestations qu'elles redoutent. Ce qui les tracasse, comme dans le cas de chaque visite officielle, c'est l'action isolée d'un « malade » qui pourrait décider de tenter un coup d'éclat. Un geste impossible à prévoir, le grain de sable dans l'engrenage de toute organisation de sécurité, serait-elle la mieux planifiée au monde. ●

Loi 101...

Au total, la période postérieure au 31 mars 1984 a été beaucoup plus fertile en poursuites. Avant cette date, on en avait enregistré seulement 41 depuis l'entrée en vigueur de la loi 101, en 1977. Seulement 16 s'étaient soldées par une condamnation. ●

contemporaine



style imper... en exclusivité...

LA
PELISSE
DOUBLÉE
DE
VISON

le luxe, l'opulence, le confort de la fourrure...

le style, l'allure de

la forme imper...

non seulement très pratique,

la pelisse en popeline

de coton gris pierre,

kaki, rouille

avec doublure en vison

pastel, noir, brun ou

saphir, entièrement

détachable

fait la silhouette actuelle..

épaules raglan à

découpes surpiquées,

large patte boutonnée

aux poignets, pli boutonné

à l'arrière, boutons

de corne... 6 à 12.

en exclusivité

à la contemporaine 795,00

la maison



simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY.

GALERIES DE LA CAPITALE.

VIEUX QUÉBEC

6/49

1-3-5-14-27-44

(complémentaire)

10

LA QUOTIDIENNE

tirage du 21 octobre

4-5-8

5-0-9-0

LA VISITE DE LA REINE AU QUÉBEC

À Rivière-du-Loup et La Pocatière

Tout est fin prêt pour accueillir Elizabeth II

♦ RIVIÈRE-DU-LOUP - Les villes de Rivière-du-Loup et de La Pocatière mettaient la dernière main à la pâte, hier, en vue de la visite de la reine Elizabeth II et du prince Philip, cet après-midi, dans ces deux municipalités du Bas-Saint-Laurent.

Textes de Guy DUBÉ

À Rivière-du-Loup, la plaque commémorative que doit dévoiler la reine reposait dans un atelier du garage municipal: ce n'est que ce matin que les ouvriers doivent la mettre en place, sur un socle temporaire, à l'agora, devant ce qui deviendra la Place de la reine Elizabeth II.

À La Pocatière, les plaques commémoratives du Parc Elizabeth II et de l'Institut de technologie agro-alimentaire (ITA) étaient en train de se faire graver, hier après-midi, aux ateliers de Graphie Inc. Ce n'est qu'hier matin que les plaques sont arrivées à La Pocatière, mentionne le propriétaire de la firme, Réal Lemieux.

« Tout sera prêt demain, tout sera prêt! » assure le coordonnateur de la visite pour la communauté pocatoise, Michael Schmouh.

Aux deux endroits, les es-



La plaque commémorative que la reine dévoilera, aujourd'hui, à l'agora de Rivière-du-Loup.

trades d'honneur sont en place. Pendant qu'à Rivière-du-Loup un jardinier arrangeait les fleurs autour de l'agora de la rue Durocher, à La Pocatière, des employés municipaux nettoyaient les trottoirs de l'hôtel de ville et du centre culturel avec les boyaux d'un camion à incendie.

Quelques policiers en tenue civile s'entretenaient avec les organi-

sateurs dans les deux municipalités.

À l'ITA de La Pocatière, le directeur général Marcel Gagnon a interdit aux journalistes l'accès à la salle François-Pilote, où le couple royal visitera une exposition sur l'histoire de cet institut, qui fête son 25e anniversaire cette année.

À Rivière-du-Loup, les organisateurs avaient déjà reçu de l'ar-

tiste loupérois Jean-Marie De Courval une magnifique sculpture sur bois, qui sera offerte en cadeau à la reine. La sculpture représente l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup, d'une architecture très originale avec son campanile.

La rue Durocher, que la reine empruntera à pied pour se rendre de la Maison de la culture jusqu'à l'hôtel de ville, vient de recevoir un revêtement d'asphalte tout neuf et ses trottoirs ont été refaits.

Devant les hôtels de ville de Rivière-du-Loup et de La Pocatière, le drapeau du Canada brillait par son absence, hier; on n'y voyait que le drapeau du Québec et les armoiries des deux villes. Quant aux drapeaux qui doivent servir à pavoyer les rues, ils ne devaient être installés que ce matin.

Finalement, le couple royal a de fortes chances de voir de la neige et de connaître le nordet, le noroit ou le soroit; Environnement Canada prévoit en effet des risques de neige et des vents de 40 km/h.



La reine Elizabeth II a passé la garde d'honneur en revue, hier, lors de son arrivée à Québec.

Deux jeunes qui font des jaloux

♦ RIVIÈRE-DU-LOUP - S'il y a deux personnes qui sont fières de la visite de la reine Elizabeth II, cet après-midi, à Rivière-du-Loup et à La Pocatière, ce sont bien Mathieu Daris et Marie-Andrée Dallaire. Agés tous les deux de 11 ans, ces élèves de sixième année accueilleront la souveraine en lui offrant des fleurs. Et, croyez-les, ce sera toute une expérience!

À Rivière-du-Loup, c'est sur Mathieu Daris que les Luperivois ont jeté leur dévolu. Tout comme pour son oncle Jean-Léon Marquis, qui vient d'être réélu au poste de maire, le jeune Mathieu n'a lui aussi connu aucune opposition, pour devenir le bouquetier officiel.

Très expressif, le jeune étudiant de l'école Joly indique qu'il ne fera que hocher la tête et dire tout simplement *« Votre Majesté »*, lorsqu'il présentera le bouquet de roses.

« Je te dis qu'il y en a dans ma classe qui auraient voulu être à ma

place. Il faut dire que je représente la jeunesse luperivoise », lance-t-il en soupirant et en articulant soigneusement son dernier mot.

« Si elle me donne un bec, ils m'ont dit de lui en donner un moi aussi », raconte-t-il tout bonnement.

À La Pocatière, quand on demande à Marie-Andrée Dallaire si elle est contente, elle répond tout de go: « Mets-en! »

« Ce n'est pas n'importe qui, ça n'arrive pas tous les jours qu'une reine vienne chez nous. »

Elle aussi dira *« Votre Majesté »* en remettant les fleurs. Un bec? « Ils m'ont dit qu'elle allait peut-être m'en donner un... »

Quant à la réaction de ses amies sur son rôle convoité de bouquetière, la jeune Marie-Andrée répond le plus franchement possible: « J'ai des amies qui sont fières, d'autres qui sont jalouses. »



Mathieu DARIS



Marie-Andrée DALLAIRE

PROGRAMME DE LA VISITE ROYALE

- AUJOURD'HUI**
- 09h35 Visite du duc d'Edimbourg à la Réserve faunique nationale du Cap-Tourmente
 - 12h15 Départ du couple royal pour Rivière-du-Loup de l'Aéroport de Québec (aérogare du gouvernement)
 - 13h10 Arrivée du couple royal à l'Aéroport municipal de Rivière-du-Loup
 - 13h25 Arrivée à la Maison de la culture et inauguration de la « place de la reine Elizabeth II » et visite de l'exposition « Visites royales du passé à Rivière-du-Loup »
 - 13h45 Le couple royal se promène parmi la foule dans les rues Durocher et Lafontaine, en direction de l'hôtel de ville
 - 14h05 Arrivée à l'hôtel de ville; salutations aux anciens combattants et signature du livre d'or de la ville
 - 14h15 Départ du couple royal pour La Pocatière
 - 14h55 Arrivée à l'hôtel de ville de La Pocatière et signature du livre d'or de la ville
 - 15h05 Arrivée au centre culturel et inauguration du « parc Elizabeth II »
 - 15h25 Départ pour l'Institut de technologie agro-alimentaire
 - 15h40 Arrivée à l'Institut, visite et signature du livre d'or
 - 16h05 Départ pour Québec
 - 17h40 Arrivée à la résidence du gouverneur général à la Citadelle
 - 20h00 Arrivée du couple royal à l'hôtel du Parlement et signature du livre d'or du Parlement
 - 20h15 Séance de photographies du premier ministre du Québec et madame Boussais avec la reine Elizabeth II et le duc d'Edimbourg
 - 20h30 Dîner d'État offert par le gouvernement du Québec en l'honneur du couple royal
 - 22h50 Départ du couple royal pour la Citadelle
 - 22h55 Arrivée à la résidence du gouverneur général à la Citadelle
- DEMAIN**
- 10h15 Départ du duc d'Edimbourg de la Citadelle pour le Séminaire de Québec
 - 10h20 Arrivée au séminaire et remise des certificats de niveau d'or des prix du duc d'Edimbourg
 - 10h45 Départ de la reine de la résidence du gouverneur général pour se rendre en landau à la parade du Royal 22e Régiment
 - 10h50 Défilé du Royal 22e Régiment et visite du monument commémoratif et du Musée du régiment
 - 11h35 Réception au mess des officiers et retour à la résidence du gouverneur général
 - 11h55 Départ du couple royal pour l'hôtel de ville de Québec
 - 12h00 Arrivée du couple royal à l'hôtel de ville de Québec
 - 12h15 Remise d'un cadeau à la reine et signature du livre d'or de la ville à la salle du conseil
 - 12h30 Promenade parmi la foule à la place de l'hôtel de ville
 - 12h40 Départ pour la résidence du lieutenant-gouverneur
 - 12h50 Arrivée à la résidence du lieutenant-gouverneur, photographies officielles et déjeuner privé
 - 14h30 Départ de la résidence du lieutenant-gouverneur pour l'hôtel de ville de Sillery
 - 14h40 Arrivée à l'hôtel de ville de Sillery, signature du livre d'or de la ville et dévoilement d'une plaque de bronze commémorant le 350e anniversaire de fondation de la mission de Sillery
 - Promenade parmi la foule
 - 15h10 Départ pour la maison Michel-Sarrazin
 - 15h20 Arrivée à la maison Michel-Sarrazin, visite de l'établissement et rencontre avec les pensionnaires, leurs familles et les membres du personnel
 - 15h55 Départ en direction de la cathédrale anglicane « Holy Trinity », à Québec
 - 16h10 Arrivée à la cathédrale
 - Office et signature du registre des invites de marque
 - 16h45 Départ en direction de la Citadelle
 - 16h50 Arrivée à la résidence du gouverneur général à la Citadelle
 - 19h50 Départ pour le Château Frontenac
 - 19h55 Séance de photographies officielles du premier ministre du Canada et madame Mulroney avec le couple royal
 - Dîner d'État offert par le gouvernement du Canada en l'honneur du couple royal
 - Départ du Château Frontenac pour la Citadelle
 - 22h45 Arrivée à la résidence du gouverneur général à la Citadelle
 - 22h50 Arrivée à la résidence du gouverneur général à la Citadelle



Des employés municipaux nettoient les trottoirs entourant l'hôtel de ville de La Pocatière.

Trois personnalités honorées pour leur engagement social



M. Lucien Choinière figure parmi les trois personnalités que la reine honorera, cet après-midi, à La Pocatière.

♦ LA POCATIÈRE - « Je suis vraiment très heureux de ce qui m'arrive. C'est tout un honneur, mais un honneur qui aurait pu être reçu par plusieurs autres personnes qui se sont impliquées énergiquement dans leur milieu. »

Très humble lorsqu'il parle de lui, mais loquace lorsqu'il s'agit des autres, M. Lucien Choinière figure parmi les trois personnalités de La Pocatière qui seront honorées par la reine Elizabeth II, aujourd'hui.

C'est d'ailleurs lui qui s'était opposé à la vente d'un grand espace vert dans le centre-ville, afin d'assurer la continuité des loisirs dans

cette municipalité à vocation culturelle. C'est cet espace vert qui sera inauguré, aujourd'hui, et qui portera désormais le nom de Parc de la reine Elizabeth II.

Les deux autres personnalités honorées sont M. André Cheruite et l'abbé Paul-André Leclerc. M. Cheruite, qui a fait carrière au service de recherches de la ferme expérimentale d'Agriculture Canada, à La Pocatière, se dévoue bénévolement depuis 30 ans pour l'Association ambulancière Saint-Jean et pour la Société canadienne de la Croix-Rouge. Quant à l'abbé Leclerc, qui est professeur de littérature au cégep de La Pocatière, il s'est fait remarquer dans le milieu à titre de fondateur du musée François-Pilote, à La Pocatière, le plus important musée d'ethnologie au Québec. Il est également président de la Société historique de la Côte-du-Sud.



M. Manuel Villa, coiffeur émérite, est fier d'avoir coiffé quelques têtes couronnées.

Manuel Villa, un Québécois, peut se vanter d'avoir coiffé des têtes couronnées de ce monde

♦ Il n'est pas donné à n'importe qui de coiffer les têtes couronnées de ce monde. Pourtant un Québécois, M. Manuel Villa, peut se vanter de cet exploit. Au début des années 40, ce coiffeur de réputation internationale a coiffé pendant cinq ans la princesse Alice, grande tante de la reine Elizabeth II et petite fille de la reine Victoria.

par Réjean LACOMBE

M. Villa avait acquis ses lettres de noblesse dans le domaine de la coiffure alors qu'il travaillait pour le compte de la célèbre Maison Calou de Paris qui avait pignon sur rue sur l'avenue des Champs-Élysées.

En janvier 1935, il s'établit à Montréal puis déménage par la suite ses pénates à Québec où il est

propriétaire d'un salon de coiffure, rue Saint-Jean, qu'il avait baptisé Manuel de Paris. C'est ainsi que la princesse Alice est devenue l'une de ses principales clientes.

M. Villa qui, malgré ses 86 ans, a bon pied bon oeil, se glorifie également d'avoir coiffé lady Alexander et la duchesse de Windor à Biarritz. « Je devais coiffer, raconte-t-il, la reine Elizabeth II alors qu'elle était princesse. Cependant, son itinéraire était tellement chargé que l'on a dû annuler cette séance de coiffure. »

M. Villa, qui a abandonné la pratique de sa profession depuis une quinzaine d'années, s'est également rendu, à plusieurs reprises, à Rideau Hall à Ottawa et à la citadelle de Québec, coiffer la princesse Alice.

« La princesse, dit-il, était d'une très grande gentillesse. Je

me souviens d'une anecdote. Elle s'était présentée à mon studio de la rue Saint-Jean. Une dame attendait son tour pour se faire coiffer. La princesse a refusé de se faire coiffer avant elle. Elle a préféré attendre son tour. »

M. Villa se souvient également que lorsque la limousine de la princesse se présentait dans la rue Saint-Jean, plusieurs Québécois se massaient à proximité du studio pour voir la princesse de plus près.

Il se souvient également que la princesse Alice l'avait accueilli à Kensington Palace, à Londres, où il avait pris le traditionnel thé en compagnie des membres de la famille royale de l'époque.

Pionnier de la coiffure à Québec, M. Villa souligne qu'à cette époque une séance de coiffure coûtait...\$0.35 et qu'il a été l'un des premiers à porter le prix à \$1.0

LE MONDE DES FONCTIONNAIRES

Déplacement de cadres supérieurs

Rétrogradation déguisée ou reclassement?

♦ La Commission de la fonction publique a commencé à entendre, cette semaine, le premier cas d'un cadre supérieur qui a interjeté appel à la suite de son déplacement, cet été, vers des fonctions de plus bas niveau.

des supérieurs du gouvernement du Québec, d'instituer une enquête sur l'ensemble du processus de l'opération de relocalisation des cadres excédentaires. Cette opération était dirigée par l'Office des ressources humaines à partir de directives émises par le Conseil du trésor.

L'enquête de la Commission de la fonction publique est en marche depuis la fin de septembre.

Sine die

En ce qui concerne le premier cas individuel soumis à la commission, l'audition de l'appel a dû être remise « sine die », mardi matin, parce qu'un témoin exigé par le commissaire Harold Hutchison ne pouvait comparaître dans des délais convenant aux parties.

Ce témoin, qui sera un haut fonctionnaire du ministère du Travail, doit venir dire à la commission quels changements organisationnels survenus au ministère ont permis de déclarer excédentaire et de mettre en disponibilité le cadre qui fut par la suite déplacé.

Ce témoignage est important puisque toute l'opération de relocalisation des cadres, décidée par le Conseil du trésor et dirigée par l'Office des ressources humaines, repose sur le fait que dans un minist-

ère ou un organisme il existe réellement des cadres excédentaires.

Et les directives du Conseil du trésor sont précises concernant la définition d'un cadre excédentaire: « Il importe de rappeler que la déclaration d'une personne excédentaire est le résultat de changements organisationnels consécutifs aux efforts de rationalisation et de compression qu'exige la conjoncture actuelle et non la voie retenue à l'occasion pour se libérer d'un employé en difficulté de carrière » peut-on lire dans la directive 161066 du Conseil du trésor, du 20 mai 1986.

Objection rejetée

Au début de l'audition, le commissaire Hutchison avait accepté sous réserve une objection préliminaire de la part des procureurs du gouvernement, Me Jacques Bergeron et Jean-François Duchaine, qui considéraient que la Commission de la fonction publique n'avait pas juridiction pour entendre l'appel logé.

Les procureurs étaient d'avis que la relocalisation du cadre du ministère du Travail d'un poste d'administrateur classe 5 (cadre supérieur) à un poste d'attaché d'administration (groupe des professionnels) n'était pas le fait d'une rétrograda-

tion, mais de l'attribution d'un nouveau classement.

Le commissaire a quand même accepté d'entendre la cause au mérite.

Rétrogradation déguisée

Le procureur du cadre déplacé, Me Jean Keable, a tenté dans sa preuve de démontrer que l'acte posé par le gouvernement était une

rétrogradation déguisée même s'il l'avait désigné sous l'appellation de nouveau classement.

« Le nom que donne le gouvernement à ses actions est-il le seul critère qui permette à la commission d'entendre ou non un appel? » a demandé Me Keable.

L'audition de la cause en était

rendue aux plaidoiries des procureurs lorsque le commissaire Hutchison a décidé de demander à un haut fonctionnaire du ministère du Travail de comparaître comme témoin.

Lundi prochain, l'appel d'un deuxième cadre relocalisé devrait normalement être entendu par la commission. ●



par
Vincent
CLICHE

Ce cadre du ministère du Travail fait partie du groupe des 43 cadres supérieurs qui ont reçu, au mois d'août dernier, un nouveau classement (classement à la baisse pour 42 d'entre eux), à la suite d'une opération lancée par le Conseil du trésor il y a deux ans en vue d'une « utilisation optimale du personnel d'encadrement en surplus ».

Parmi ces 43 cadres déplacés, 14 ont déjà interjeté appel devant la commission, qui devra tenir des audiences dans chacun des cas.

Parallèlement à ces procédures quasi-judiciaires, la Commission de la fonction publique a décidé, à la demande de l'Association des ca-

Le congédiement des occasionnels a débuté

♦ Le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu a commencé à mettre à pied ses employés occasionnels affectés au programme « stage en milieu de travail ».

Le 2 octobre, ce sont 23 employés occasionnels, possédant un minimum de trois ans d'ancienneté, qui ont été licenciés. D'ici au 15 août 1988, le ministère aura mis à pied 540 des 796 personnes des secteurs technique et de soutien, affectées à des programmes pour faciliter la réintégration des assistés au marché du travail.

Ces licenciements font suite à

une directive du Conseil du trésor, datée du 15 août 1985, qui fixe à trois ans la durée maximale d'emploi du personnel occasionnel pour des projets spécifiques.

D'après un calendrier de mises à pied, adopté par le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, les prochains licenciements surviendront le 30 janvier. D'autres auront lieu le 1er avril, puis le 6 juin et enfin le 15 août.

Une dérogation

Les 23 mises à pied du 2 octobre affectent uniquement des employés occasionnels qui travaillaient dans la région de Québec et de l'Est du

Québec.

D'après le plan prévu, il devait aussi y avoir, le 2 octobre, 25 licenciements dans la région du Montréal métropolitain (16), de la Montérégie (4) et de la région des Laurentides-Lanaudière (5), mais ces mises à pied n'ont pas eu lieu.

En effet, les autorités ministérielles dans ces trois régions ont demandé et obtenu, au mois de septembre, une dérogation pour retarder les mises à pied prévues. Il n'y aura pas de licenciements dans ces trois régions avant le 1er avril, tandis que le couperet tombera de nouveau dans le reste de la province le 30 janvier.

Par ailleurs, le processus d'embauche pour combler les postes libérés est déjà en marche. Il s'agit donc d'une rotation de personnel plutôt qu'une abolition de postes.

Question d'équité

Cependant, ce programme de licenciement massif préoccupe au plus haut point l'opposition officielle à Québec.

En effet, le 28 septembre, le député péquiste d'Abitibi-Ouest, M. François Gendron, écrivait au ministre de la Main-d'œuvre, M. Pierre Paradis, pour que la dérogation permise dans les régions de Montréal, de Montérégie et des Laurentides-Lanaudière soit étendue au reste de la province, et ce, pour des raisons d'équité.

« L'avantage d'une telle dérogation, écrit M. Gendron, serait de maintenir en poste ces employés qui ont acquis, au fil des ans, une expérience que ne pourraient avoir, avant plusieurs mois de formation, les nouveaux travailleurs. »

À l'argument voulant que ces licenciements permettront à d'autres d'occuper ces mêmes emplois, le député Gendron oppose que le genre de travail effectué par ces personnes semble difficilement exportable au privé ou ailleurs. « Les congédiés dans ces conditions, dit M. Gendron, équivalent à condamner la plupart au chômage. De plus, je ne vois pas l'intérêt de former à répétition, par vagues successives de 500 personnes, des individus dans ce secteur particulier. »

D'autre part, M. Gendron trouve aberrants ces congédiements, d'autant plus qu'il aurait su que certaines personnes mises à pied pourraient être réembauchées deux mois plus tard.

Un porte-parole du ministère n'a cependant pas pu confirmer cette information. ●

Marcel Pépin pourrait quitter la Commission d'accès à l'information

♦ Malgré des rumeurs de plus en plus persistantes, l'actuel président de la Commission d'accès à l'information, M. Marcel Pépin, n'a encore pris aucune décision concernant son avenir.

« Ça peut arriver que je change d'orientation, mais la décision n'est pas prise » nous a déclaré, hier, M. Pépin en réponse à une demande que nous lui faisons de confirmer sa nomination au poste de directeur de l'information-radio, à Radio-Canada.

M. Pépin dit que des rumeurs sur son avenir sont dans l'air depuis quelques jours. « Ce matin (hier), j'ai dû répondre par la négative à une question d'un autre journaliste qui me demandait s'il était vrai que j'avais été nommé au journal Le SOLEIL. »

Il affirme ne pas avoir eu d'offres ni de Radio-Canada, ni du SOLEIL, même si, comme nous le rapportons au début, il se peut qu'il change l'orientation de sa carrière d'ici quelque temps.

M. Pépin est président de la Commission d'accès à l'information depuis la fin de 1982.

Auparavant, il avait été, durant cinq ans, directeur de la section éditoriale du SOLEIL. ●

AUX DÉTENTEURS D'ÉMISSIONS ANTÉRIEURES

Voici ce que rapporteront, à compter du 1^{er} novembre de cette année, vos Obligations d'épargne du Canada des émissions en cours.

Chaque année, le taux de vos obligations est normalement rajusté, ce qui vous assure un rendement avantageux. Voici donc ce que rapportent les obligations que vous détenez.

Rendement à compter du 1^{er} novembre 1987

Les taux minimums des émissions en cours S-37 de 1982 à S-41 de 1986 inclusivement, ont été portés au taux de cette année, soit 9%. Chaque tranche de 1 000 \$ d'obligations à intérêt régulier de ces émissions rapportera 90,00 \$ le 1^{er} novembre 1988.

Après cette période, les taux minimums garantis de ces émissions continueront de s'appliquer jusqu'à l'échéance respective de ces émissions. Quant à l'émission S-36 de 1981, elle continuera de rapporter des intérêts au taux minimum garanti de 10 1/2 %.

Voici comment croitra une obligation à intérêt composé de 1 000 \$ des émissions en cours.

Emissions	S-41 1986-87	S-40 1985-86	S-39 1984-85	S-38 1983-84	S-37 1982-83	S-36 1981-82
Valeur au 1 ^{er} novembre 1987	1 077,50 \$	1 174,48 \$	1 306,60 \$	1 432,91 \$	1 616,03 \$	2 008,97 \$
Valeur au 1 ^{er} novembre 1988	1 174,48 \$	1 280,18 \$	1 424,20 \$	1 561,87 \$	1 761,47 \$	2 219,91 \$

Comme vous pouvez le constater, vous avez tout intérêt à conserver vos Obligations d'épargne du Canada et, pour les mêmes raisons, à en acheter de nouvelles, car elles constituent l'un des meilleurs placements que vous puissiez faire.

Veuillez prendre note que les obligations de l'émission S-35 de 1980 arrivent à échéance le 1^{er} novembre de cette année. Si vous en détenez, il est temps pour vous de les encaisser et d'en racheter de nouvelles.

La nouvelle émission rapporte 9% la première année. Achetez les vôtres à compter du 26 octobre.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Une place de choix dans tout portefeuille

Canada



Un ordinateur pour Simon

Des collégiens collaborent à Rêve d'enfant

♦ Grâce à l'initiative d'une cinquantaine collégiens du Séminaire de Saint-Augustin, le petit Simon, sept ans, réalisera son dernier grand rêve avant de mourir: il aura son ordinateur. A l'occasion de la rentrée, les élèves du Pavillon Saint-Léon ont en effet recueilli \$900, qu'ils ont remis, hier, à la Fondation Rêve d'enfant.

par Pierre BOULET

Les élèves du Pavillon Saint-Léon ont mené cette levée de fonds dans le cadre de « l'initiation des nouveaux » de secondaire 5 et de collégial 1, le 28 août. En conférence de presse, hier, le président de l'Association générale des étudiants oblates (AGEO), Steeve Vigneault, a expliqué tout simplement: « Cette année, nous voulions faire une initiation qui avait un but. »

Pourquoi Rêve d'enfant plutôt que n'importe quelle autre oeuvre

charitable? « Parce que nous nous sentons concernés. Nous sommes des adolescents. Nous avons eu la chance d'être épargnés par la maladie. Ces jeunes condamnés à mourir, ça nous regarde. Et puis, notre démarche s'inscrit dans un des buts du séminaire: avoir un engagement chrétien. »

On sait que Rêve d'enfant est cette fondation qui amasse des fonds afin de permettre à de jeunes malades sur le point de mourir de réaliser un rêve qui leur tient à coeur. Cette fois, c'est un petit leucémique de la Beauce, en phase terminale, qui bénéficiera de la générosité des étudiants.

Faire boule de neige

Pour recueillir les \$900 qu'ils ont remis à l'organisme, hier, les « anciens » du Pavillon Saint-Léon ont amené les « nouveaux » au centre-ville de Québec, le soir du 28 août. Ils ont alors vendu aux passants des cartes postales à l'effigie

de leur résidence, sur le campus du séminaire. A l'endos de la carte: le sceau de la Fondation Rêve d'enfant.

Le président régional de la fondation, M. Pierre Letarte, s'est dit particulièrement heureux de cette première en milieu étudiant. Il a dit espérer que l'initiative des élèves du Pavillon Saint-Léon fasse boule de neige.

Un souhait exaucé d'avance puisque l'an prochain, ce sont les 600 élèves des 12 pavillons du Séminaire Saint-Augustin qui reprendront la collecte en faveur de Rêve d'enfant. Comme l'a annoncé le responsable des communications au séminaire, M. François Roy, on renouvellera cette activité chaque année.

Les participants à la conférence de presse, hier, ont tous souhaité que cette expérience serve d'exemple aux autres institutions d'enseignement de la région. ♦



Les étudiants du Pavillon Saint-Léon du Séminaire Saint-Augustin ont remis \$900 à la Fondation Rêve d'enfant. Mme Edith Letarte et M. Pierre Letarte, présidents régionaux de la fondation, ont reçu le chèque de Serge Barriault, trésorier de l'association étudiante, et de Jean-Philippe Day, responsable de l'initiation étudiante 1987-1988.

Prédiction d'un cadre de Postes Canada

Les services postaux ruraux privatisés d'ici dix ans

♦ OTTAWA (PC) - « Dans 10 ans, nous n'aurons plus 5,200 bureaux de poste traditionnels (ruraux), nous pourrions avoir 5,200 ou plus services postaux privés. »

C'est la prédiction qu'a faite mercredi M. Gilles Hébert, directeur des opérations rurales de Postes Canada, au milieu d'un conflit avec les postiers portant justement sur l'épineuse question du franchisage.

Le réseau rural des postes procure de l'emploi à quelque 10,000 personnes. M. Hébert a promis qu'on va procéder par attrition le plus possible pour éliminer ces postes.

Selon lui, les bureaux de poste

ruraux constituent des reliques du 19e siècle. « Vous devez savoir, a-t-il dit, que l'ouverture des bureaux de poste s'est faite avec la colonisation du pays. »

Un manuel de Postes Canada rappelle que « le système urbain et rural est demeuré relativement in-

changé au cours de la plus grande partie du siècle. »

« Le résultat? demande le manuel. Un système qui ne reflète pas les besoins en évolution ou les changements qui se sont produits dans la population canadienne depuis le 19e siècle. » ♦

ACHETONS OR
Landry-Jacot
MAIL CENTRE-VILLE

ACUPUNCTURE
A l'approche de l'hiver, votre organisme a besoin de relâcher le plein d'énergie. L'acupuncture est le traitement par excellence pour vous préparer au changement de saison. Un moyen sûr et efficace de vous mettre en forme!
Clinique d'acupuncture
Montcalm enr.
CHRISTINE OUELLET, D.A.C.
Membre de l'Institut canadien d'acupuncture
975, rue Joffre, Québec G1S 3M1
(418) 687-4464

ASPIRATEUR CENTRAL
GUAY-VAC
GRAND SPÉCIAL
JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1987
• Guay-Vac
BEL ET BIEN PREMIER.
12 ans à la maison Kinsmen, aussi à la maison de Construction canadienne à Expo-Québec.
• Le meilleur
TEST À FAIRE AVANT D'ACHETER.
Informez-vous auprès de vos amis qui ont une Guay Vac depuis plus de 15 ans. Eux vous diront ce qu'ils en pensent.
MODELES QUAY-VAC CLASSES EXCELLENTE
Offrez-vous le meilleur
663-6391

NOUS AVONS DE TOUT DANS L'AMEUBLEMENT DE BUREAU USAGÉ OU NEUF

Marchandise provenant du Mouvement Desjardins

VENEZ VOIR NOS AUBAINES

GILBERT BOLDUC
8-B, route Trans-Canada, Lévis G6V 4Z2
bur.: 837-9811 / rés.: 837-9840

RTE TRANS-CANADA
ROND POINT
ANCIEN SYNDICAT DU BIJOU
TAPIS SIMON
AMEUBLEMENT TANGUY
RTE KENNEDY
8-B

25^e Anniversaire

Ouvert le samedi

SMITH CORONA
MODÈLE XL-1000

- Retour et centrage automatiques
- Tabulation programmable
- Correction de mots
- 10 et 12 caractères

299⁹⁵
PRIX 25^e ANNIVERSAIRE
279⁹⁵

En collaboration avec **GRC**

JACQUES COUTURIER
BIENVENUE

1175, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC — 687-5121
OUVERT SAMEDI Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21h; samedi, de 9h30 à 17h00

À L'ACHAT D'UN VESTON SPORT À PARTIR DE 99⁹⁵

Élegants modèles tweed 100% laine et de dernière nouveauté. Tailles: 36 à 48. Teintes variées.

VOUS RECEVREZ GRATUITEMENT UN PANTALON 24⁹⁵
100% polyester, valeur de

LES VETEMENTS St. Lawrence INC.
GALERIES DE LA CAPITALE
PLAN MISE DE CÔTÉ

nous descendons vous voir

Garant OPTOMÉTRISTE

MAINTENANT AU:
1328, RUE MAGUIRE
SILLERY, 687-9451

SOLDE

25%

sur les combinaisons de ski, pantalons, pulls, jupes, chemisiers, bonnets, écharpes, blousons, cardigans, vestes et ensembles de jogging

SUR TOUS LES VÊTEMENTS AUTOMNE-HIVER EN BOUTIQUE

Prêt-à-porter **Club Méditerranée**
Prêt-à-porter **Perreault inc.**

Place Ste-Foy Tel.: 656-1414
Gal. de la Capitale Tel.: 622-3626

Confessionnalité scolaire L'intégration devra se faire dans le respect mutuel (Ryan)

♦(PC) — Le nouveau règlement sur la confessionnalité dans les écoles devra prévoir que l'intégration des croyants à l'école catholique se fasse « dans le respect de chacun », croit le ministre de l'Éducation Claude Ryan.

« Ceux qui ne sont pas catholiques mais qui fréquentent une école catholique doivent ne pas se sentir brimés ou écrasés par l'imposition de valeurs religieuses », a dit M. Ryan à l'occasion de la dernière journée des auditions de la commission parlementaire de l'Éducation sur le projet de règlement sur la confessionnalité.

M. Ryan a dit souhaiter que le Comité catholique, parrain du projet de règlement, acceptera de le modifier. « Les modifications seront accueillies avec sympathie par le gouvernement si le comité catholique y consent », a déclaré le ministre.

Le projet de règlement à l'étude vise à forcer les écoles définies comme catholiques « à intégrer les croyances et les valeurs de la religion dans son projet éducatif ».

La députée péquiste de Chicoutimi et porte-parole de l'opposition, Mme Jeanne Blackburn, a par contre invité le ministre à rejeter carrément le projet du comité catholique.

Mme Blackburn trouve « inacceptable toute accentuation du caractère confessionnel des écoles par respect de la diversité des croyances des Québécois et du pluralisme ethnique croissant de la société ».

Elle a souligné que la plupart des intervenants en milieu scolaire étaient opposés aux nouvelles mesures et s'interrogeaient sur l'opportunité de les adopter immédiatement.

Objection
Les objections ont continué à planer hier sur le projet de règlement scolaire du comité catholique.

Un mémoire de la Faculté de théologie de l'université Laval souligne « la contrainte » que le projet imposera aux étudiants en pédagogie, soit l'obligation de suivre des cours valant neuf crédits sur le contenu de la foi catholique.

Ces étudiants pourraient être brimés dans leur liberté religieuse, affirme le mémoire.

De son côté, la Faculté des sciences de l'éducation de la même université réclame une politique globale de formation des enseignants.

Selon la doyenne Thérèse Lafrière, il faudrait créer un comité pour étudier la pertinence de réintroduire la possibilité de choix de l'enseignement religieux de type culturel.



Le Soleil, André Pichette
Guy CHEVETTE

Affaire Gérard Latulippe Marx n'y voit rien d'illégal

♦Le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, a soutenu à l'Assemblée nationale, hier, que tous les contrats accordés par l'ex-solliciteur général, M. Gérard Latulippe, l'ont été « en conformité avec les lois, règlements, politiques, directives ou procédures diverses », y compris ceux qu'il avait accordés à ses anciens associés.

par Michel DAVID

Ayant lui-même admis qu'il n'avait fait aucune enquête sur les agissements de M. Latulippe, le ministre de la Justice s'en remet entièrement à la « vérification » effectuée l'été dernier par le secrétaire général du conseil exécutif, M. Benoît Morin. Et il conclut qu'il s'agit de simples « problèmes administratifs ».

Le député péquiste de Filion a demandé à M. Marx, qui est également le nouveau solliciteur général, « s'il considère normal qu'un ministre donne des contrats à des firmes liées à un bureau d'avocat dans lequel il a un intérêt contractuel ». S'en tenant à un texte préparé d'a-

Médecins résidents et internes L'arbitrage obligatoire au niveau local envisagé

♦(PC) — Québec est prêt à donner aux médecins résidents et internes une formule d'arbitrage obligatoire au niveau local.

par Suzanne DANSENEAU

C'est ce qu'a soutenu hier en Chambre le premier ministre Robert Bourassa.

Lors de la période des questions, le premier ministre s'est fait reprocher par le critique péquiste Guy Chevette de ne pas respecter les promesses qu'il a faites en 1985 à ces stagiaires en médecine embauchés par le gouvernement.

« Entendez-vous respecter votre parole? », a interrogé hier M. Chevette.

« Nous sommes prêts, dans certains cas où nous pouvons le faire immédiatement, sans chambarder la loi, à appliquer la formule d'arbitrage au niveau local », a répondu M. Bourassa.

Les médecins internes réclament une formule d'arbitrage nationale pour faire appliquer les normes qui régissent leur travail.

Leur problème, selon M. Chevette, qui a agi comme ministre de la Santé en 1985, est que les médecins qui supervisent les internes exigent d'eux plus que ce qu'édicte les normes. Par exemple, en matière de garde, les médecins internes sont tenus de faire une journée sur quatre.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, estime que les internes n'ont qu'à déposer des griefs contre les superviseurs qui leur en demandent plus. Mais le critique péquiste rétorque que ces derniers — qui sont des étudiants et qui dépendent de l'évaluation de leur superviseur — ne peuvent agir ainsi.

C'est pourquoi, estime M. Chevette, l'arbitrage doit être national au lieu d'être local.

« Ils veulent l'arbitrage au lieu du droit de grève, et leur demande sont moins élevées qu'en 1985, lorsque j'étais ministre, a ajouté M. Chevette. Et à cette époque, M. Bourassa les soutenait ».

Blagues

D'autres questions ont été soulevées hier en Chambre. On a notamment appris que le gouvernement rendra publiques aujourd'hui ses intentions quant au transport en commun à Montréal. Hier, le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, a indiqué qu'il soumettrait deux propositions de décret au Conseil des ministres.

Pour sa part, le chef de l'Opposition, Pierre Marc Johnson, a longuement soulevé le problème de financement des organisations communautaires œuvrant pour les jeunes, déplorant les compressions gouvernementales dans ce domaine, alors que l'État est en bonne posture financière.

Les interventions de M. Johnson ont donné lieu cependant à plusieurs plaisanteries de la part du premier ministre. Par exemple, M. Bourassa s'est dit déçu du fait que M. Johnson ait refusé de rencontrer la reine aujourd'hui, tout en souhaitant au chef de l'Opposition un bon voyage... en Angleterre.

M. Bourassa s'est encore moqué de la tournée des « Grandes oreilles » du Parti québécois, disant qu'elle avait mal fonctionné. Même la ministre de la Santé, Thérèse Lavoie-Roux, et le leader parlementaire, Michel Gratton, se sont mis de la partie pour ridiculiser la tournée des députés péquistes. M. Gratton disant notamment qu'il s'agissait d'une « tournée touristique ».

vance, le ministre n'a pas répondu à cette question.

Rappelons que M. Latulippe a démissionné, en juin dernier, quand le quotidien *The Gazette* a découvert qu'il conservait un lien contractuel avec son ancien bureau d'avocats, McDougall Caron, et qu'il en avait reçu \$85,000 depuis son entrée au cabinet.

Au surplus, son propre ministère avait accordé \$83,000 de contrats à la firme de consultants Prémar Inc., qui est associée à son ancien bureau, où travaillait d'ailleurs sa conjointe.

Marx dans l'embarras

Voyant M. Marx dans l'embarras, le leader du gouvernement, M. Michel Gratton, est aussitôt venu à son secours, soutenant que le ministre de la Justice « n'a pas à répondre de questions portant sur autre chose que des questions administratives ».

« Si on veut poser des questions sur des situations de conflits d'intérêts, ce n'est pas au solliciteur général d'y répondre, mais bien au premier ministre », a ajouté M. Gratton.

Sauf que M. Bourassa n'était pas là.

Le président de l'Assemblée, M. Pierre Lorrain, est intervenu à son tour, déclarant que seule une commission spéciale de l'Assemblée peut juger d'un acte reprochable à l'un de ses membres.

Code criminel

Le leader de l'Opposition, M. Guy Chevette, est alors entré dans le débat, laissant entendre que la conduite de M. Latulippe pourrait bien relever du code criminel.

« Au cours des cinq dernières années, au Québec, il y a des gens qui, pour abus de confiance, ont été accusés devant les tribunaux pour bien moins que le cas qui circule », a-t-il lancé.

« Est-il acceptable qu'un ex-ministre ou qu'un député en cette Chambre puisse octroyer des contrats à une firme avec lequel il est lié? Combien a-t-il reçu d'honoraires de cette firme au cours de l'année? Vous en voulez des questions? On va vous en poser. On n'a pas fini, on commence », a déclaré M. Chevette.

Durant tout ce temps, M. Gérard Latulippe assistait à la scène, enfoncé dans dans l'arrière-siège qu'on lui a assigné, silencieux.



Claude RYAN

LA CÉLÈBRE 13 MOIS

SANS INTÉRÊT

À NOËL 87, CONSERVEZ LES SOURIRES D'ENFANTS SUR VIDÉO

YASHICA 8 mm

COMPATIBLE AVEC SYSTÈME VIDÉO BETA OU VHS

● EFFETS SPÉCIAUX PARFAITS

LOCATION DISPONIBLE
29,95\$ par jour
* Modèle KD-1100 seulement

NOUVEAU MODÈLE

KD-3010

● Seulement 1,1 kg ● Jusqu'à 2 heures d'enregistrement ● Mise au foyer automatique ● Zoom 6X électrique ● Illumination minimale de 7 lux ● Nombreux accessoires disponibles ● Pause ● Ralenti ● Avance image par image

KD-1100

● Seulement 1,7 kg

● Jusqu'à 2 heures d'enregistrement

● Mise au foyer automatique

● Écran témoin multi-positions

● Nombreux accessoires disponibles

1 499⁹⁹\$

1 999⁹⁹\$

ou

13 versements de **115,38\$** par mois sans intérêt

13 versements de **153,85\$** par mois sans intérêt

STÉRÉO plus IMAGE

Plen la Vue et les Oreilles!

CONDITIONS: 1400 \$ équipement des marchandises - assurez-vous des marchandises

QUÉBEC, 710, côte Franklin 681-1025 **CHARLESBOURG, 5320, 1re Avenue 622-0688**

La décoration lumineuse

Orientez la lumière à votre goût avec les projecteurs dirigeables de diverses formes aux couleurs assorties. Lampe sur pied **94,95 \$**, lampe sur table **44,95 \$**, ensemble de **TROIS** réflecteurs sur rail **49,95 \$**.

AMPOULES EN SUS

LUMINAIRE BÉDARD

1415, boul. Charest ouest, Québec (sortie Jean-Talon sud) — 682-8888
Place Lebourgneuf, Charlesbourg — 622-1550
Place Tanguay, Lévis — 833-1177

LES FAITS DIVERS

Complicité pour l'enlèvement d'Hélène Lizotte

SAINT-JÉRÔME (PC) - Le neveu d'Adrien Pelletier, Jean-Claude Pelletier, 24 ans, a été cité à son procès sous une accusation de complicité après le fait en rapport avec l'enlèvement d'Hélène Lizotte. Ainsi en a décidé, hier, le juge Jacques Coderre, de la Cour des sessions de la paix, à St-Jérôme, à l'issue de l'enquête préliminaire.

Le magistrat a cependant écarté l'accusation de complicité après le fait pour le meurtre de Mme Lizotte qui pesait également contre Pelletier. La date du procès sera fixée le 28 octobre.

Mme Lizotte a été enlevée sur les lieux de son travail le 10 août dernier et son cadavre a été découvert neuf jours plus tard dans une carrière près de St-Jérôme. L'ex-mari de Mme Lizotte, Adrien Pelletier, 47 ans, a été accusé de meurtre au premier degré. Cité comme témoin à l'enquête préliminaire de son neveu, il a refusé de témoigner.

Un mort dans un incendie

MONTRÉAL (PC) - Un homme a péri hier dans l'incendie qui a lourdement endommagé l'usine de filtration des eaux des municipalités de Carignan et Chambly, sur la rive sud de Montréal.

La victime a été identifiée par la Sûreté du Québec comme étant M. Raymond Comeau, âgé d'une quarantaine d'années, de Saint-Hubert.

M. Comeau était contremaître à l'emploi de la compagnie qui était en voie de compléter les travaux de rénovation d'une partie de l'usine.

Selon la Sûreté du Québec, il est possible que des étincelles provenant de travaux de soudure aient enflammé des pièces en matière plastique.

Des enquêtes ont été instituées par la SQ et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Procès pour faux certificat médical

MONTRÉAL (PC) - La preuve d'une incitation policière dans la commission d'un crime n'est pas un moyen de défense et ne saurait conduire à l'acquiescement d'un accusé.

Le juge Jean-Guy Boilard a lancé cette mise en garde hier, alors qu'il transmettait ses directives aux jurés au procès du Dr Pierre Gingras, accusé d'avoir fabriqué un faux certificat médical pour changer la situation financière d'une prétendue assistée sociale.

Plus tôt, l'avocate de l'accusé, Me Isabel Schurman, avait soutenu que la déplorable situation dans laquelle se trouvait son client avait été créée de toute pièce par un enquêteur de la Sûreté du Québec, qui l'avait forcé à commettre un acte criminel.

Me Schurman rappelle que l'agent Sylvie Guimond, personnifiant une assistée sociale de moins de 30 ans, s'était faite très insistante auprès du médecin, le 14 janvier 1986, afin qu'il règle par l'émission d'un certificat médical son problème social causé par un supposé manque d'argent.

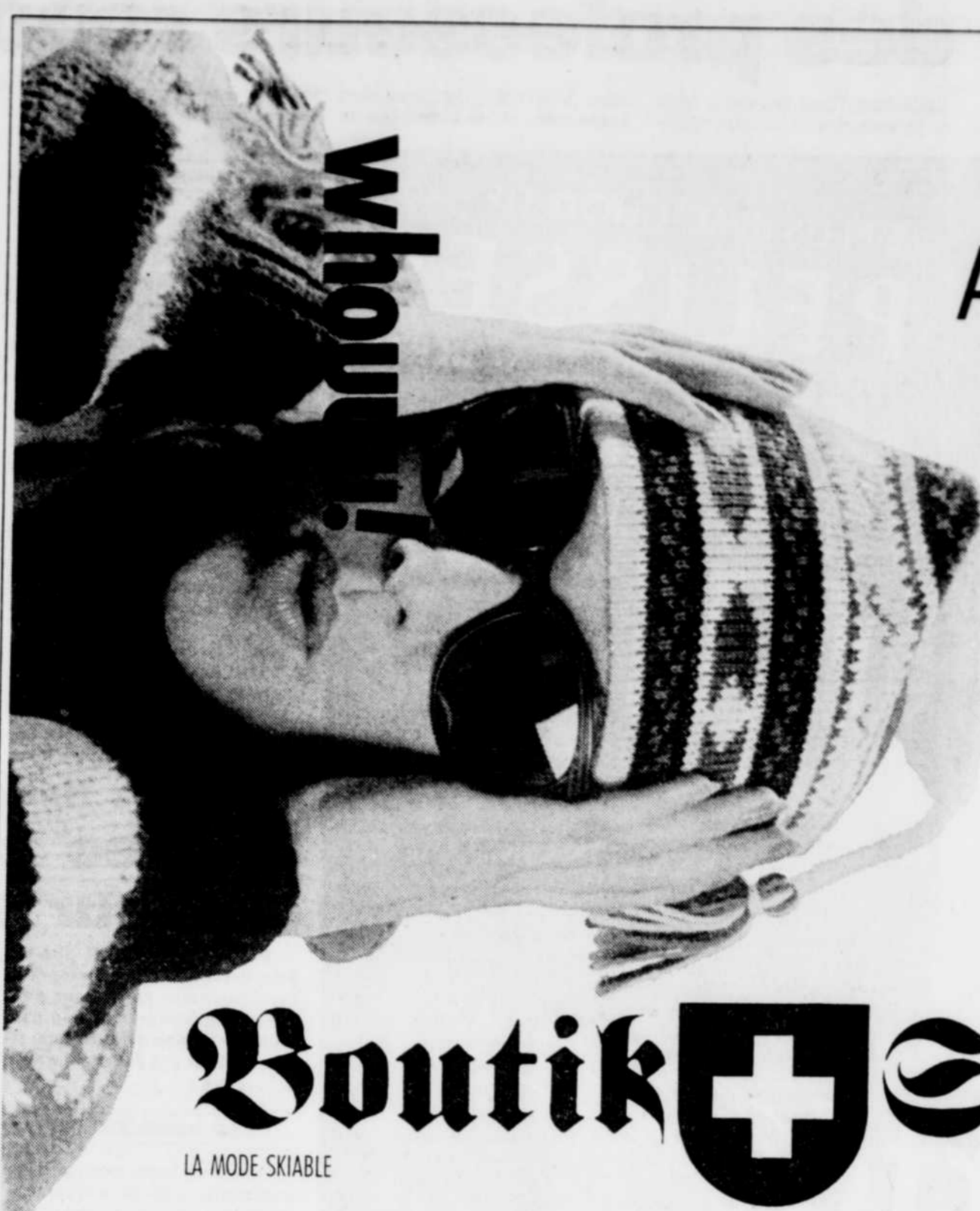
Me Schurman insiste par ailleurs pour dire que le certificat médical dont il est question n'était pas faux, puisque le Dr Gingras y avait inscrit des diagnostics d'anxiété et d'arythmie respiratoire, établis à partir d'examen physiques qu'il a fait subir à la « patiente » et d'observations précises de son comportement.

La jeune avocate conclut que le médecin de Pointe Saint-Charles ne pouvait faire autrement que de croire sa « patiente », d'autant plus qu'il ne l'avait jamais vue de sa vie. Mais pour le procureur de la Couronne, Me Daniel Brunet, le Dr Gingras ne devait pas, dans un premier temps, poser un geste visant à contester la légitimité de l'actuelle loi du bien-être social, qui fait une classe différente au niveau des prestations pour les moins de 30 ans.

Enfin, le juge Boilard, qui complètera ses directives aujourd'hui, invite le jury à bien s'interroger pour savoir si la preuve a démontré, hors de tout doute raisonnable, que le Dr Gingras a bien préparé un certificat médical le 14 janvier 1986, que le document était faux et que l'accusé le savait et, enfin, si en le signant, il savait qu'il aurait pu causer un préjudice à un tiers, soit le gouvernement du Québec.

« Répondre non à une des quatre questions signifie, dit le juge Boilard, que le Dr Gingras doit être acquitté. Par contre, vous devez également considérer si l'accusé a été provoqué par la police pour commettre le geste qu'on lui reproche. Vous pouvez alors le reconnaître quand même coupable, mais en faisant cette mention. Si c'est le cas, la sentence en tiendrait évidemment compte », conclut-il.

La fabrication d'un faux document est passible d'une peine de 14 ans d'incarcération.



AUJOURD'HUI! D'HUI! OUVERTURE

Commençons par de grands éclats de rire AHAHAH!. C'est la fin des rénos, la boutique revêt maintenant son look racé.

Maintenant, la surprise WHOW! des rabais de 10% à 30%* sur toute la marchandise pour célébrer l'événement.

Dorénavant, la mode est skiable!



* Jeudi, vendredi et samedi seulement

Boutik + Suisse

LA MODE SKIABLE

1366, Maguire, Sillery

OFFRE BONI

Avec le lancement de Tandy 1000 TX et HX nous avons 2 offres boni... un contrat de service de 1 an sur l'unité centrale plus un écran mono VM-4...les deux sans frais!

Voici:



Deux belles additions à la gamme Tandy 1000

Le meilleur ordinateur familial pour le prix — le Tandy 1000 HX. Le premier ordinateur familial avec MS-DOS intégré! Il se charge rapidement et facilement. Parfait comme premier système. Le HX a une mémoire de 256 K et une unité intégrée de disque 3 1/2 po de 720 K. Vous pouvez donc utiliser une variété de programmes et le logiciel DeskMate 2 "6 en un" fourni! Quand vous achetez un HX, vous bénéficiez en plus de la garantie de 90 jours d'un contrat de service en magasin d'un an. Plus un écran monochrome VM-4 sans frais!

Tandy 1000 HX (25-1053), VM-4 (25-1020) et contrat d'entretien sans frais d'un an \$1299.00 Cour. 1627.00

Pour la gestion, adoptez le Tandy 1000 TX et la puissance du microprocesseur 80286 de 8 MHz. Vous obtenez une vitesse de traitement 6 fois plus élevée qu'un PC/XT standard — au prix d'un ordinateur individuel! Le TX comprend une unité intégrée de disque 3 1/2 po de 720 K et une mémoire de 640 K. En outre, il est compatible avec le IBM PC et il est doté de notre logiciel DeskMate 2 utilisable immédiatement. Et nous vous offrons la même garantie de lancement que pour le HX, avec l'écran monochrome VM-4. Une aubaine.

Tandy 1000 TX (25-1600), VM-4 (25-1020) et contrat d'entretien sans frais d'un an \$1899.00 Cour. 2287.00



Les prix de solde expirent le 30 nov. 1987

Des accessoires pour compléter votre système

Disposez votre ordinateur de façon élégante et pratique grâce à ce bureau. Pour un ordinateur, un écran et une imprimante et beaucoup de place! 26-1350A. Cour. 159.95 ... soldé à 99.95 L'impression à bas prix. La DMP-130A pour le traitement de texte et des données et les graphismes adressables au niveau du point. Compatible avec le IBM PC, jusqu'à 120 car./s. 26-1280A. Cour. 499.00 ... soldé à 399.00

ORDINATEURS TANDY... DE RADIO SHACK, DIVISION INTERTAN CANADA LITEE

Disponible dans tous les magasins Radio Shack, les centres d'ordinateurs Tandy et chez les détaillants participants

Intégration scolaire du jeune Rémi Rousseau

L'implication des professeurs repoussée

Les enseignants veulent prendre part au débat juridique concernant l'intégration en classe régulière du jeune handicapé intellectuel Rémi Rousseau. Mais ni la commission scolaire Montcalm, ni l'Office des personnes handicapées, ni Mme Rousseau ne veulent laisser le syndicat des enseignants mettre son grain de sel dans ce litige.

par Louise LEMIEUX

Les avocats de chacune des parties ont mis l'avant-midi hier, à convaincre le juge Louis Doiron du bien-fondé de leur position concernant la présence du syndicat des enseignants à la table des avocats. Le juge de la cour supérieure fera part de sa décision dans quelques jours. Et le débat sur l'intégration du jeune Rémi à l'école Sainte-Monique reprendra mardi prochain... si le syndicat des enseignants ne porte pas en appel une éventuelle décision négative du juge Doiron.

En attendant que les tribunaux statuent sur son cas, Rémi Rousseau, 10 ans, handicapé intellectuel, ne va pas à l'école. Depuis deux ans, pourtant, l'enfant avait intégré l'école régulière, avec succès ensemble-t-il. Mais comme aucun enseignant ne voulait l'accepter dans sa classe de troisième année, la commission scolaire Montcalm a décidé de ne pas intégrer l'enfant cette année. Ce qui amène la mère, Mme

Monique Robitaille-Rousseau devant la cour supérieure, dans l'espoir de faire renverser la décision de la commission scolaire.

Porte-parole du syndicat des travailleurs (euses) de l'enseignement Chauveau-Charlesbourg, Me Jacques Daigle soutient que pour aller au fond des choses, les enseignants doivent se faire entendre dans cette cause. Dans son esprit, il est impensable de se pencher sur la difficile question de l'intégration d'un enfant handicapé mentalement en classe régulière sans que les enseignants aient voix au chapitre.

L'avocat de Mme Robitaille-Rousseau, Me Daniel Chénard a vertement répliqué que « la cour supérieure n'est pas un sommet culturel », et que même si les enseignants ont un intérêt politique au dossier, ils n'ont aucun intérêt juridique, puisque la décision d'intégrer ou pas les enfants handicapés revient à la commission scolaire. Les enseignants n'ont qu'un rôle consultatif. Les avocats de la commission scolaire Montcalm et de l'Office des personnes handicapées ont fait leurs arguments de Me Chénard.

Droits des Hurons Québec contestera en Cour suprême

Le Québec a décidé d'appeler devant la Cour suprême de la décision rendue par la cour d'appel reconnaissant la validité d'un traité sur les droits des Hurons, signé en 1760 par James Murray.

de la paix parce qu'elle a considéré encore valide un traité signé en 1760 reconnaissant aux Hurons le libre exercice de leur religion et de leurs coutumes, sur un territoire s'étendant de la Mauricie au Saguenay.

par Louise LEMIEUX

Dans un long jugement rendu en septembre, la cour d'appel a acquitté trois Hurons qui avaient été trouvés coupables d'avoir chassé et campé dans le parc de la Jacques-Cartier. La cour d'appel a renversé le jugement de la cour des sessions

Le Québec voit dans la reconnaissance de ce traité un danger pour l'existence de ses propres lois face aux Indiens. C'est pourquoi il fera préciser à la Cour suprême la portée exacte du jugement; il tentera aussi de convaincre la plus haute cour du pays que dans notre contexte, un tel traité ne peut plus être considéré comme encore valide.

LE PLUS BEAU CHOIX DE
PELISSSES
CHEZ LALIBERTÉ

Offre spéciale
BOTTES GRENICO

VALEUR 65\$
EN CADEAU
À L'ACHAT
D'UNE
PELISSE POUR
HOMMES
À PRIX
RÉGULIER.

12 MOIS SANS INTÉRÊT
Pour l'achat de votre pelisse, Laliberté vous offre son plan 12 mois sans intérêt. Seule la taxe de vente est payable à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire.

laliberté
MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC

**TOUT LE MONDE PEUT
BAISSER SES PRIX.
ATTEINDRE L'EXCELLENCE
C'EST AUTRE CHOSE.**

Quand Nissan a lancé les premiers pick-ups compacts au Canada en 1965, c'était 5 ans avant Toyota et 6 ans avant Mazda. Quant aux produits nord-américains...

Aujourd'hui, Nissan maintient son avance. En 1987, les pick-ups Nissan ont reçu le prix d'excellence en design industriel. Il s'agit des premiers véhicules qui soient honorés de cette façon depuis l'invention de l'automobile.

Et au cours de compétitions comme la Baja 500 1987 et la Baja 1000 1986, les pick-ups Nissan se sont classés bons premiers dans les catégories 5 et 7S.

L'ingénierie Nissan est fondée sur un principe très simple : fournir à notre clientèle un produit qui correspond à ses exigences, tant du point de vue utilitaire qu'esthétique... à un prix qui demeure dans les limites du raisonnable.

C'est pourquoi Nissan est en mesure de vous offrir le pick-up importé le moins cher au Canada* tout en vous offrant la caisse la plus large et la plus profonde qui existe sur un pick-up compact.

C'est aussi pourquoi Nissan peut vous offrir un King Cab DLX qui coûte des centaines de dollars de moins que des produits comparables fabriqués par Ford, GM, Mazda ou Toyota*... tout en vous assurant un confort supérieur grâce à des sièges d'une largeur inégalée par aucun autre pick-up compact nord-américain parmi les plus connus.

Et c'est pourquoi Nissan peut vous offrir le King Cab avec strapontins le moins cher du Canada sans sacrifier des

qualités aussi essentielles que la construction à double paroi ou le freinage arrière assisté à soupape répartitrice de charge.

Bref, en se concentrant sur la qualité des détails, les ingénieurs de Nissan réussissent à produire des véhicules dont la qualité générale est très supérieure.

"L'ingénierie humaine" reconnaît le besoin de vous en donner beaucoup plus que le minimum. Ainsi, le plus gros moteur V6 (3 litres) livrable dans la catégorie des pick-ups compacts. Voilà qui explique comment, depuis 6 ans, les Nissan sont les pick-ups importés les plus vendus au Canada.*

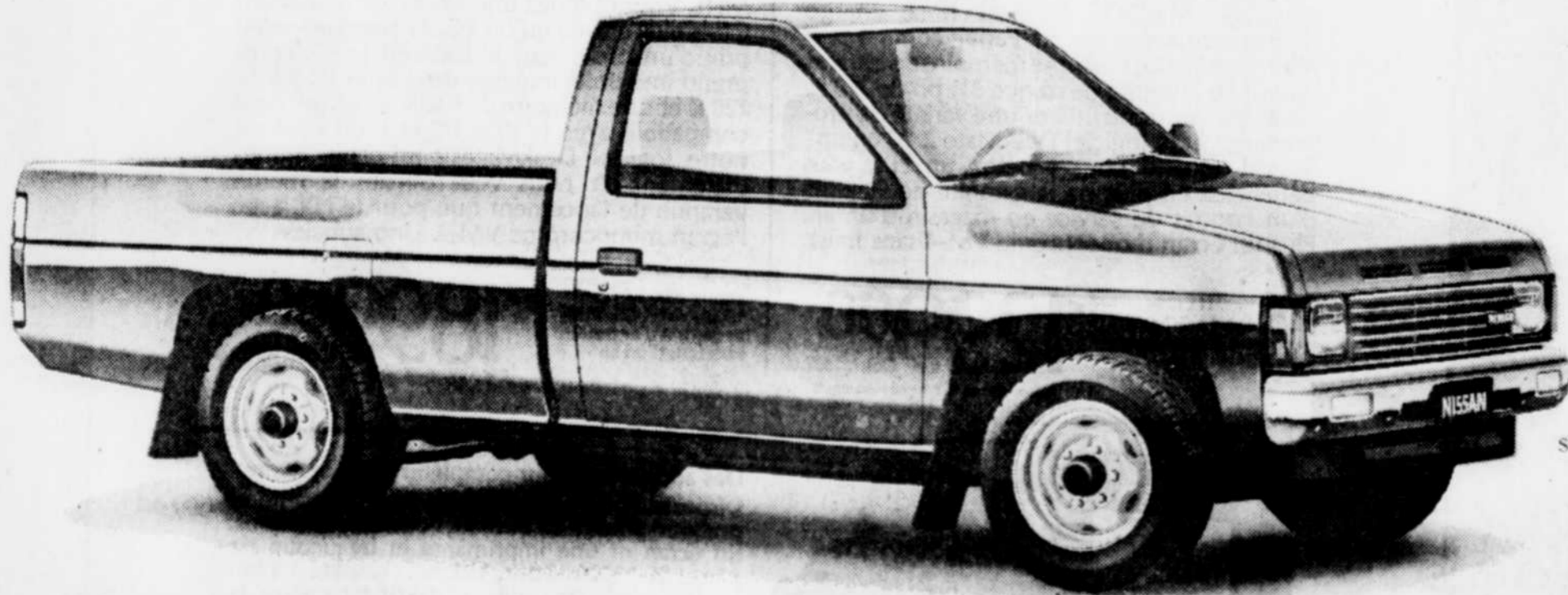
Chaque camion Nissan, King Cab, caisse ordinaire ou allongée, 4X2 ou 4X4, est protégé par la **garantie sans frais du groupe motopropulseur la plus étendue dans le temps. Six ans ou 100 000 km!†**

GARANTIE 6 ans/100 000 KM†

* Prix basé sur le prix de détail suggéré par le fabricant en date du 31 décembre 1987 pour le pick-up STD à caisse ordinaire. Le prix ne comprend pas le transport, les frais de livraison, l'immatriculation ou les taxes. Les spécifications et les comparaisons de prix sont basées sur les données publiées par les fabricants jusqu'au 31 septembre 1987.

† Pour plus de détails sur les conditions de la garantie, consultez votre concessionnaire Nissan.

**LE PICK-UP IMPORTÉ LE MOINS CHER AU CANADA
EST AUSSI LE SEUL CAMION
QUI AIT GAGNÉ LE PRIX D'EXCELLENCE
EN DESIGN INDUSTRIEL.**



STD à caisse ordinaire



À LA MESURE DE VOS EXIGENCES.

PICK-UP NISSAN 1988

Vos concessionnaires Nissan à Québec

STE-FOY NISSAN LTÉE
2060, boul. Charest ouest
Ste-Foy
681-7371

J.E. DALLAIRE AUTO INC.
75, rue Kennedy
Lévis
835-1718

AUTOMOBILES ROYAL NISSAN INC.
5740, boul. Ste-Anne
Boischatel
822-0499

ST-RAYMOND NISSAN
144, rue St-Jacques
St-Raymond
337-4646

CAPITALE NISSAN
125, rue Marais
Ville Vanier
681-0011

AUTOMOBILES PELEMO INC.
1150, 18e Rue
Québec
647-1822

Projet d'ouverture d'un bureau de l'UNESCO à Québec

L'élection de Mayor constituerait un danger

♦ L'élection de l'Espagnol Federico Mayor à la tête de l'UNESCO constitue un danger pour l'obtention par Québec d'un bureau desservant toute l'Amérique du Nord.

par **Lise LACHANCE**

Le rêve que caressent le ministre des Relations internationales du Québec, M. Gil Rémillard, et le maire de Québec, M. Jean Pelletier, de voir s'ouvrir dans la capitale un bureau de l'UNESCO risque en effet de s'écrouler comme un château de cartes avec l'élection, dimanche dernier, du biochimiste de 53 ans.

En dépit du retrait des États-Unis sous le règne de M. Amadou M'Bow, l'UNESCO (l'Organisation des Nations unies pour l'avancement de l'éducation, de la science et de la culture) avait conservé son bureau de Washington, même si ce dernier avait été grandement réduit. Or, désireux de ramener nos puissants voisins dans le giron de l'organisme international, M. Mayor songe à réactiver ce bureau. Qu'advient-il, alors, du projet québécois?

Cette tournure des événements est d'autant plus inattendue que plusieurs croyaient, au contraire, que le choix du candidat espagnol à la direction de l'UNESCO aiderait Québec. Car le Canada — comme d'autres pays occidentaux — avait menacé que se retirer de l'organisme si son directeur M'Bow était réélu pour un troisième mandat. Pas de Canada, pas de Québec... donc pas de bureau, estimait-on.

Espoir
Selon l'attachée de presse de M. Gil Rémillard, Mme Suzanne Lévesque, le ministre n'a pas battu pavillon car le projet lui est trop cher. Il se trouve en communication quasi quotidienne avec le délégué général du Québec à Paris, M. Jean-Louis Roy.

En fait, l'établissement à Québec d'un bureau de l'UNESCO lui tenait à cœur avant même son entrée en politique, alors qu'il était professeur de droit constitutionnel à l'université Laval. Il s'en faisait le promoteur, tout comme il souhaitait la création, à Québec, d'un tribunal international d'arbitrage qui a finalement vu le jour en janvier dernier.

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait de faire de la capitale une ville internationale, une «Généve d'Amérique». Nul besoin de préciser que les autorités municipales partagent ce souci. Le maire Pelletier a lui-même exercé des pressions auprès de l'UNESCO.

Tout porte à croire que si le bureau de Washington reprend du poil de la bête, les promoteurs québécois proposeront à l'organisme d'aller quand même de l'avant avec le secrétariat de Québec. Ce dernier desservirait alors le Canada et serait investi d'une mission spéciale de par sa situation au cœur de la francophonie nord-américaine.

Exemptions fiscales
Ottawa a donné son assentiment à l'ouverture d'un tel bureau à Québec. Des négociations tripartites se poursuivent à Paris entre l'ambassadeur de la mission canadienne auprès de l'UNESCO, Jean Drapeau (l'ancien maire de Montréal), le délégué général du Québec, M. Roy, et des représentants de l'organisme dont le siège se trouve à Paris.

«Les négociations se déroulent dans un climat positif mais avancent lentement car, dès que surgit un point litigieux, il faut toujours attendre la réponse d'Ottawa», a déclaré au SOLEIL Mme Lévesque.

A son avis, la question principale qui reste à régler est celle des privilèges et immunités des employés de l'UNESCO qui travailleraient à Québec advenant l'ouverture du bureau. Il semble que le gouvernement fédéral se fasse tirer l'oreille pour accorder au personnel québécois qui y serait attaché les exemptions fiscales dont jouissent partout les employés de l'UNESCO, étrangers ou «recrutés locaux».

Les discussions portent également sur l'engagement financier du gouvernement québécois. Selon Suzanne Lévesque, ce dernier a accepté d'assumer le salaire d'une secrétaire et le loyer de l'organisme, soit environ \$60,000 par année. En ce qui concerne les locaux, il est possible qu'ils soient intégrés à la Maison de la francophonie dont la création est à l'étude, mais la chose n'est pas certaine. Ce qui est sûr, par contre, c'est que l'UNESCO aurait pignon dans le Vieux-Québec, ce quartier historique qu'il a désigné comme joyau du patrimoine mondial, l'an dernier.

Mandat

L'UNESCO est l'une des 17 institutions spécialisées des Nations unies. Constituée en 1946 pour promouvoir les libertés humaines et développer la culture, elle compte 160 pays.

Son champ d'action couvre presque tous les secteurs d'activité se situant à l'enseigne de la coopération intellectuelle. Sa portée s'étend donc des études géologiques jusqu'à la sauvegarde des monuments, et depuis les programmes d'alphabetisation jusqu'à la préparation de congrès internationaux sur les droits d'auteurs, les industries culturelles, les médias, les projets de développement importants, etc.

C'est à titre de protecteur du patrimoine universel que l'UNESCO a désigné le Vieux-Québec comme partie de cet héritage, en 1986.



L'élection d'un nouveau directeur général à la tête de l'UNESCO menace de priver Québec d'un bureau de cet organisme qui avait désigné le Vieux-Québec, l'an dernier, joyau du patrimoine mondial.

LATULIPPE




<p>PARKAS ARCTIQUE DUVET et PLUME 70/30 Extra-léger Extra-chaud 240\$ à 279\$</p>	<p>SALOPETTES ISOLANTES Matelassées ultra-confortables nylon noir TRAVAIL OU SPORT 41\$</p>	<p>HABITS de MOTONEIGE 2 PIÈCES Sport ou travail, garantis sous zéro. Nylon résistant aux intempéries. doublure et entredeoubleure piquées à motifs lambrants. ANTIGEL 82\$ à 115\$ MODELES POUR ENFANTS 54\$ à 98\$</p>	<p>FAMEUX HABITS HYDRO Confectionnés pour le travail à l'extérieur. Toile de canevass kaki très résistante. 67\$ à 220\$ GARANTIS SOUS ZÉRO</p>	<p>PARKAS HYDRO Coutil kaki, double simillifourrure 36 à 46 44\$ à 82\$</p>
<p>COMBINAISONS DE TRAVAIL 50% COTON, 50% POLYESTER, 50% NYLON, 50% MARIANE, 50% GRS ETC. 24 à 28 21\$ BLEU 24 à 28 27\$ BLEU LONG B.B. 24 à 28 41\$ 24 à 28 46\$ à 64\$ BLEU GOODWILL 100% COTON 24 à 28 42\$</p>	<p>CHEMISES À CARREAU Polyester et laine 60/40 Dos doublé 34\$</p>	<p>SOUS-VÊTEMENTS 71-95 45% acrylique 30% rayonne 25% laine CAMISOLE M.L. 15\$ à 19\$ CAMISOLE M.C. 9\$ à 14\$ CALEÇONS 10\$ à 12\$ ATHLÉTIQUE 10\$ à 12\$</p>	<p>SOUS-VÊTEMENTS ISOLANTS Doublés, piqués, en fibre de fortrel. Tissus nylon L'ENSEMBLE 51\$ BEIGES P. M. G. TG</p>	<p>SOUS-VÊTEMENTS THERMAL Tricot isolant, chauds, confortables CAMISOLE 9\$ et 17\$ CALEÇONS 10\$ et 17\$ COMBINAISONS</p>
<p>COMBINAISONS SALOPETTES DE TRAVAIL 50% coton — 50% polyester Doublées pour l'extérieur 69\$ (COPIE HYDRO)</p>	<p>HABITS DE MOTONEIGE 1 PIÈCE NYLON RESISTANT AUX INTÉPERIES DOUBLURE ET ENTREDOUBLURE PIQUÉES MARINE OU NOIR 65\$ ENFANTS 31\$ à 76\$</p>	<p>HABITS IMPERMEABLES INDUSTRIELS PVC JAUNES P. M. G. TG À PARTIR DE 23\$ GRAND CHOIX</p>	<p>CHEMISES FLANELLE DOUBLÉE PIQUÉES 19\$ et 21\$</p>	<p>PANTALONS TRAVAIL DOUBLÉS EN FLANELLE OU NYLON PIQUÉ MARINE OU VERT 27\$ et 32\$</p>
<p>VESTES EN PEAU DE MOUTON SPORT OU TRAVAIL P. M. G. TG. 35\$</p>	<p>VESTES SANS MANCHE DUVET 70 PLUME 30 REVERSIBLE PIQUÉES 61\$</p>	<p>BOTTES DE TRAVAIL SECURITE HN BROWN HAUTEUR: 10" SEMELLES A L'ÉPREUVE DE L'EAU EMBOUTS D'ACIER 54\$ SOULIERS DE TRAVAIL 45\$ à 63\$</p>	<p>SURPLUS AUTHENTIQUE (1941-45) MANTEAUX ARCTIQUES ENTièrement DOUBLES EN VÉRITABLE PEAU DE MOUTON COL MOUTON TOILE IMPERMEABLE EXTRA-RESISTANTE TAILLES: MOYEN, GRAND ENTièrement NEUFS 135\$</p>	<p>CASQUETTES D'HIVER PLUSIEURS MODELES 7\$ à 13\$</p>
<p>BAS DE TRAVAIL 2-1/2 - 2-1/2 - 2-1/2 - 3-1/2 - 3-1/2 LA PAIRE SPECIAL PAQUET DE 12 PAIRES POUR 100\$ (LIX DE 10 P. CHES)</p>	<p>UNIFORMES McEWEN SAINTHILL 100% POLYESTER PANTALON 28 à 46 47\$ COUPE-VENT 49\$ 4 TAILLES A CHOISIR ENTRE 28 ET 46 UNIFORMES EN MAGASIN</p>	<p>BOTTES DE TRAVAIL CSA — 8 POUCES SEMELLES ET EMBOUTS 69\$ BOTTES DE TRAVAIL 50\$ BOTTINES CONGRUS 64\$ à 67\$</p>	<p>SURPLUS DE BLOUSES MILITAIRES (1941-45) 4 poches avec bouton-pression. capuchon dans le collet à fermeture éclair. couleurs: olive ou tan. Idéales pour la chasse. Entièrement neuves. Grandeurs assorties. Doublées pour l'hiver. 41\$</p>	<p>MITAINES TOUT CUIR DOUBLÉES D'UNE MITAINE DE LAINE Modèles utilisés par les pompiers 11\$ et 19\$</p>
<p>VESTES HUGO BOSS, imper vert doublé pique 589\$ Cravate à écuson 55\$ 655\$ Sa chemise 129\$ Complet fin prince de Galles</p>	<p>GANTS DE TRAVAIL CUIR ET COTON 27\$ à 52\$</p>	<p>GANTS DE TRAVAIL TOUT CUIR 8\$</p>	<p>GANTS DE LAINE 3\$ à 16\$</p>	<p>BOÎTE À DÎNER en aluminium 13\$ à 28\$</p>
<p>BOTTES ENTièrement CAOUTCHOUC ORDINAIRES 14\$ SECURITE 20\$</p>	<p>COUVRE-CHAUSSURES DE TRAVAIL ROBUSTES 17\$</p>	<p>COUVRE-CHAUSSURES A EMPÊCHER L'UNIE 14\$</p>	<p>COUVRE-CHAUSSURES A COURROIE ACTON 35\$</p>	<p>4 BOUCLES ROBUSTE 32\$</p>
<p>BOTTINES CUIR ET FEUTRE 67\$</p>	<p>BOTTINES 100% FEUTRE 27\$</p>	<p>DOUBLURE DE FEUTRE 6\$</p>	<p>HAUSSE CUIR DOUBLÉE FEUTRE AMOVIBLE 34\$</p>	<p>CARIBOU de KAUFMAN Tissu de laine Feutre Pelle 75\$</p>

Y'a encore plus de stock là-dans
637, RUE ST-VALLIER OUEST, QUÉBEC — 529-0024.

PRÊT À PORTER



RUE &

PLACE BELLE COUR RUE CARTIER

Le projet de double citoyenneté pour les Français du Canada surprend, à Paris

♦ PARIS (PC) — Surprise et intérêt des 16 sages composant la commission de réforme du code de la nationalité française qui ont entendu hier après-midi, à l'hôtel Matignon, lors de leur dernière audition publique, le Dr François Lubrina, vétérinaire montréalais et président-fondateur du tout nouveau « Rassemblement des Français canadiens », venu réclamer la nationalité française pour tous les Canadiens de souche française qui la solliciteraient.

Face à la commission chargée par le premier ministre Jacques Chirac de lui remettre un rapport en vue de la réforme de la loi, le Dr Lubrina a défendu avec ferveur et beaucoup de force « le droit histori-

que » des Canadiens d'origine française de retrouver leur nationalité perdue.

La France fait de celui qui naît sur son sol un citoyen français même si c'est « le fruit du hasard », a expliqué François Lubrina: c'est le droit du sol. Mais qu'en est-il du droit du sang, de celui d'être Français parce qu'on est né de parents français.

« C'est le droit de beaucoup de Canadiens et d'une majorité de Québécois, a-t-il expliqué, parce qu'ils n'ont jamais renoncé à leur citoyenneté française mais parce que c'est la France qui les a abandonnés. Et en l'espèce la perte de nationalité par « lien dissous », au bout de 50 ans, ne peut s'appliquer », a encore souligné le vétérinaire montréalais qui jouit, lui, de la double nationalité.

Devant les drapeaux canadien, québécois et acadien qu'il avait pris le temps de disposer sur sa table et sous l'oeil intrigué des membres de la commission, le président du Rassemblement a cité, tour à tour, le général de Gaulle, le premier ministre Bourassa et l'historien Pierre Chaunu, qui siège à la commission et qui avait affirmé lors d'une audition précédente: « Ceux qui ont payé l'impôt du sang sont doublement français ».

« Hé bien, c'est le cas de nombreux Canadiens français qui se sont battus pour la mère-patrie », a conclu François Lubrina qui, sans convaincre complètement, a captivé et ému.

« Vous m'avez bouleversé et je serais d'autant plus favorable à ce projet que c'est aussi l'une des vieilles traditions de la France, a publiquement confessé Pierre Chaunu. »

Mais le moment d'émotion passé, les sages se sont interrogés sur la nécessité d'une telle mesure et notamment sur le fait de savoir si elle effacerait le risque d'une « louisianisation » du Québec et si elle serait une garantie supplémentaire contre « l'américanisation ».

Avant que le président de la commission, M. Marceau Long, ne lève l'audience, l'un des sages, Pierre-André Kaltenbach, président de l'Institut national d'étude démographique, qui s'est déclaré « péquiste intégriste et ami de Bernard Landry » s'est quand même demandé ce qu'allait en penser « les fédéralistes »?

La commission de réforme du code de nationalité qui en un mois a entendu une cinquantaine d'intervenants devrait normalement remettre son rapport, fin novembre ou début décembre, au premier ministre Chirac.

Ce n'est qu'ensuite que le débat politique s'engagera mais il est déjà clair que si le gouvernement a choisi d'ouvrir le dossier de la nationalité, c'est pressé par une partie de l'opinion qui réclame l'arrêt de l'immigration notamment africaine et nord-africaine.

À l'heure où les difficultés économiques et la persistance d'un fort taux de chômage mettent la population immigrée à l'index, l'octroi automatique de la nationalité française à tous les immigrés de la seconde génération, nés en France, par le simple « droit du sol », est contesté. ●

Perfection Gucci chez BIRKS

Montres de distinction, dans la tradition Gucci. Élégantes. Ne risquent pas de se démoder. Pour lui ou pour elle, Gucci... la montre du jour pour la personne impeccable. Boîtier plaqué or 18 carats. Quartz suisse. Bracelet Gucci, peau de lézard véritable. \$465. ch.

- Garantie Birks de 2 ans • Certificat de remplacement gratuit d'une pile
- Centres de service dans les principales villes du Canada • Personnel de vente de formation professionnelle

Parfaitement BIRKS 



EN PREMIER pour la mode et la qualité

Si vous avez besoin d'un manteau, vous voudrez sûrement profiter des rabais offerts sur les plus beaux modèles de la saison, dès maintenant! Ici, deux exemples tirés de nos magnifiques collections. À gauche, le caban de laine en tweed luxueux ou à motif écossais marine.

Une aubaine à 249 \$

À droite, le modèle ceinturé à dos ample en rouge, marine, noir ou vigogne. Prix courant 675 \$

Une aubaine à 399 \$

Pour se cacher le nez, la laine d'agneau bien chaude dans un choix de superbes couleurs!

Une aubaine à 28 \$

Bas-culotte H.R. tout diaphane aux teintes splendides!

Achetez-en 3 paires,

obtenez-en 1 gratuitement! Dès maintenant et jusqu'au samedi 24 octobre!



HOLT RENFREW

Vieux Québec, 692-3680 • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h. • Place Sainte-Foy, 656-6783

Une bague spéciale


Spécialement pour elle. À prix exceptionnel. Marquez cette occasion comme un présage des anniversaires à venir.

La bague à diamants Anniversaire de Birks.

Or 14 carats et 6 diamants de qualité, choisis pour la taille, la couleur, la clarté, le poids...et, surtout, la valeur!

Valeur de remplacement \$1300.

Pour Vous \$895.

Uniquement chez BIRKS 



Dans l'agglomération urbaine de Québec

Le marché du condominium en perte de vitesse

◆ Le marché du condominium accuse un fléchissement constant depuis quelques années dans l'agglomération urbaine de Québec. C'est ce que constate une analyse rendue publique hier par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

par Roger BELLEFEUILLE

En effet, le pourcentage des ventes, une fois la construction terminée, ne s'élevait qu'à 44 pour 100 en septembre dernier alors que ce pourcentage atteignait 69 pour 100 en 1983.

Il s'agit donc d'un déséquilibre évident entre l'offre et la demande. À ce titre d'ailleurs, ce parc immobilier est passé de 3200 unités en 1985 à 5700 à ce jour. Avec la conséquence qu'environ 370 unités flamboyantes ne trouvent pas preneur à l'heure actuelle.

Néanmoins, selon l'analyste de la SCHL, M. Pierre Leroux, une marge de manoeuvre existe encore pour le promoteur qui fait preuve de discernement quant à la localisation de son produit et à la clientèle visée. En somme le chevalier d'industrie risque pour sa part de frapper un noeud.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
Le marché du condo est en perte de vitesse à Québec, a expliqué M. Pierre Leroux, de la SCHL, en conférence de presse, hier.

Par contre, ce n'est pas le condo le plus luxueux et le plus cher qui offre le meilleur rendement en matière d'investissement.

Entre 1980 et 1987, c'est la gamme de prix située entre \$65,000 et \$85,000 qui a fait meilleure figure à ce titre avec un rendement annuel moyen, ou une valorisation annuelle du capital investi, de 12.1 pour 100.

Ce rendement moyen a été de 8.4 pour 100 pour les unités de \$85,000 et plus et 2.3 seulement pour ceux de \$65,000 et moins.

L'analyse de la SCHL dégage quelques facteurs qui expliqueraient, dans ce dernier cas, la faible valorisation de ces unités. Entre autres, la location d'unités, ce qui ternit l'image du projet, une trop forte production pour ce genre de projet et une insonorisation déficiente qui place ces habitations presque sur le même pied que le logement locatif.

Autres faits saillants de cette analyse:

- le taux de location des condos est de 12 pour 100;
- les couples sans enfant et les personnes seules représentent 75 pour 100 des occupants;
- les unités de plus de \$85,000

sont payées comptant dans l'ordre de 45 pour 100;

- le condominium à prix élevé (plus de \$85,000) représente 22 pour 100 du marché, une progres-

sion de 14 pour 100 par rapport à 1984.

La SCHL prévoit enfin une détérioration du marché immobilier en 1988.

L'organisme soutient que cette analyse n'est qu'une mise à jour de son expertise en ce domaine et ne se veut aucunement une sonnette d'alarme.

Depuis hier, les margariniers du Québec brassent en blanc

◆ Les cinq fabricants de margarine du Québec se sont conformés, hier, à la nouvelle réglementation du ministère de l'Agriculture et ont produit massivement, pour la première fois, la margarine «jaune pâle» qui se retrouvera sur tous les marchés, d'ici trois semaines au plus tard.

par Marc LESTAGE

Le porte-parole de l'association des margariniers, M. Paul Bouthillier, pdg de Margarines Thibeault, a expliqué qu'il «s'écoulera un certain temps avant que la margarine de la nouvelle couleur se retrouve dans tous les comptoirs». Ce délai permettra d'écouler les inventaires actuels des producteurs. Ces stocks représentent de trois à quatre semaines, selon le porte-parole.

En ce qui concerne la contestation du nouveau règlement, M. Bouthillier explique que «les procureurs de l'association multiplient les démarches auprès du ministère de la Justice du Québec, afin de hâter l'audition de la requête en nullité inscrite par ce groupe».

«Nos procureurs nous disent qu'il est préférable de hâter l'audition de cette cause plutôt que de recourir à une injonction interlocutoire qui aurait eu pour effet de retarder l'application du nouveau règlement, au delà de la date du 21 octobre», de commenter, hier, M. Bouthillier au cours d'une entrevue avec LE SOLEIL.

La margarine pâle

Concrètement, cette stratégie a forcé tous les margariniers à se sou-

mettre à la nouvelle réglementation et ne produire que de la margarine «jaune pâle», selon l'expression de M. Bouthillier, depuis hier matin.

Ces usines sont celles de Thibeault, à Trois-Rivières, de Lactantia, à Victoriaville, de J.E. Bergeron de Bromptonville, de Aliments Promar de Saint-Jean sur Richelieu et de J.E. Lafave de Saint-Jérôme.

Il est important aussi de signaler que les producteurs de margarine de l'extérieur du Québec devront également modifier la coloration de leur produit vendu sur le marché québécois. C'est le cas notamment pour Lipton (Monarch) et Fleischman qui vendent une margarine pâle depuis 30 ans en Ontario mais qui avaient l'habitude jusqu'à hier de colorer leur margarine vendue au Québec.

VENTE 1^{er} ANNIVERSAIRE

Devant le succès remporté LA VENTE EST PROLONGÉE JUSQU'AU SAMEDI 24 OCTOBRE, À 17 H

Venez profiter de nos nombreux spéciaux. **UNE OCCASION UNIQUE À NE PAS MANQUER!**

TOUT L'KIT · TOUT L'CHIC

1240, boul. Charest o. Québec 683-3698

boutique KIT international

Les boutiques du mobilier composable

GRATUITS

RECEVEZ:

- Une paire de souliers
- Une chemise
- Une cravate
- Une ceinture
- Une paire de bas

AVEC L'ACHAT D'UN **COMPLET**

Excellent choix de complets 100% laine ou polyester et laine. Assortiment complet de couleurs. Tailles: 36 à 48

à partir de **189⁹⁵\$**

retouches d'ajustement gratuites

LES VETEMENTS **St. Lawrence INC.**

GALERIES DE LA CAPITALE
PLAN MISE DE CÔTÉ

HITACHI

1^{er} VERSEMENT* AU PRINTEMPS 1988

28 pouces Ecran carré teinté

UNIQUE À HITACHI NOUVEAU 4 TÊTES

MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ · PRIX

HITACHI TE 6500

- Écran carré 28 po. avec filtre de décodage pour une meilleure image
- Télécommande sans fil
- Avec minuterie aut. pour fermeture de votre appareil
- Câble sélecteur intégré
- Compatible à la stéréophonie

PRIX SPÉCIAL POUR L'ENSEMBLE TÉLÉ + MAGNÉSCOPE

1498⁹⁵

VT 2130

- 4 têtes HQ pour une meilleure qualité d'image
- Accès direct
- 4 programmes 14 jours
- Programmation digitale avec affichage sur votre télécommande

SONART

QUÉBEC 11, St-Cyrille ouest 522-5625
LÉVIS 112, boul. Kennedy 833-6261
CHARLESBOURG 3095, 1^{re} Avenue 623-0664
CENTRE DE SERVICE 11, St-Cyrille ouest 524-9039

LES FAITS DIVERS

Drame de Saint-Octave-de-Métis Larouche envoyé aux Assises

Richard Larouche, âgé de 41 ans, de Saint-Octave-de-Métis, a été envoyé aux Assises pour y subir son procès sous trois chefs d'accusation: meurtre au premier degré de Xavier Roussel, âgé de 60 ans, de Saint-Octave-de-Métis,

Ainsi en a décidé, hier, le juge Charles-B. Quimper à l'issue de l'enquête préliminaire du suspect, qui s'est déroulée sous ordonnance de non publication au palais de justice de Mont-Joli. Me Ivan Fortin représentait la Couronne et Me Richard Côté était en défense. Le prochain terme des Assises à Rimouski est prévu pour le 16 novembre.

rang du Grand-Remous. Un couteau a servi à ces crimes.

M. Roussel a été trouvé sans vie dans sa grange-étable. Attaquées dans la maison, Mme Roussel et sa fille ont tenté de s'échapper avec l'auto qui s'est enlisée dans le champ, près de la route.

L'accusé s'est livré le 28 septembre. Il a téléphoné de Rimouski aux policiers qui sont venus le cueillir. Il avait fait l'objet de recherches intensives dans la région boisée de Saint-Octave où l'on présumait qu'il se terrait.

meurtre au second degré de Rolande Roussel, âgée de 29 ans, son ex-épouse, et tentative de meurtre sur Mme Xavier Roussel (Rita Dufour), âgée de 56 ans.

Cet horrible drame qui a secoué la paisible municipalité de la circonscription provinciale de Matane, le 15 septembre, s'est déroulé sur la ferme des Roussel dans le



Débris d'avion repêchés dans le Saguenay

Les débris de l'avion CF-18 des forces armées qui s'est écrasé le mois dernier dans la rivière Saguenay, à proximité de la base de Bagotville, ont maintenant été repêchés. Le ministre de la Défense Perrin Beatty a indiqué qu'une défaillance mécanique était à l'origine de l'accident. Le pilote avait réussi à s'éjecter de l'appareil à temps. Une enquête est actuellement en cours pour déterminer les causes de cinq autres accidents impliquant des CF-18. Pour le moment cependant, il semblerait que des erreurs humaines soient la cause de ces accidents, et que seul celui de Bagotville ait été le fait d'un problème mécanique.

Mort d'un piéton - Un piéton a été tué par une auto, vers 10h30 hier matin, au croisement du boulevard Sainte-Anne et de la rue d'Estimauville. Selon le Dr Louise Nolet, coronarologue, M. Albéric Gauthier, âgé de 33 ans et demeurant sur le boulevard Mgr Gauthier, a succombé à de multiples traumatismes. Pour sa part, la police de Québec précise que l'automobiliste roulait sur le terrain de stationnement du magasin Canadian Tire et qu'il s'appretait à s'engager sur le boulevard Sainte-Anne. Sous le choc, M. Gauthier est tombé sur le capot du véhicule. Il a ensuite roulé sur le pavé et il aurait été traîné sur une distance d'environ 10 mètres. L'auto a été remorquée au garage de la Régie de l'assurance automobile du Québec pour fin d'inspection.

Désintoxication pour un prof - Un professeur d'écologie de la polyvalente de Saint-Raymond de Portneuf, Marcel Marcotte, pourra quitter dimanche le Centre de détention de Québec pour aller suivre une cure de désintoxication. L'enseignant est accusé de deux agressions sexuelles sur des adolescentes de 12 et 13 ans. Les crimes seraient survenus lors d'une fête scolaire. Le juge a accepté de libérer Marcotte en attendant la suite des procédures, mais à la condition qu'il suive une cure de désintoxication et qu'il n'habite plus dans Portneuf. L'enquête préliminaire de l'enseignant a été fixée au 17 décembre.

Recherches abandonnées - Les recherches par la police de Sainte-Foy pour tenter de trouver Gérald Gauthier, âgé de 18 ans, de la rue Châteaubriand, dans le quartier Laurentien, ont été suspendues hier après-midi. Le jeune homme est disparu de son domicile depuis dimanche et certaines informations fournies aux policiers, hier, laissent croire qu'il peut être en fugue. Mardi, l'hélicoptère de la SQ a participé aux recherches, ainsi qu'un maître-chien. Les policiers de Sainte-Foy étaient en véhicules tout-terrain et ils ont fouillé les environs de l'aéroport, soit du rang des Saints-Anges jusqu'à la rue Notre-Dame. Le jeune homme est parti à la chasse, vers 4h du matin, avec un fusil de calibre 12 dont l'étui a été trouvé par les chercheurs.

Comparution pour négligence criminelle - Accusée de négligence criminelle, Nicole Lachapelle, âgée de 39 ans, de Saint-Georges-Est de Beauce, a vu son enquête préliminaire fixée au 5 janvier, lors de sa comparution au palais de justice de Saint-Joseph, mardi, devant le juge Anatole Coriveau. Me Martin Chabot, procureur de la Couronne, l'a aussi accusée d'avoir conduit une auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. Ces procédures judiciaires font suite à l'accident qui a coûté la vie à Marcel Robert, âgé de 39 ans et demeurant aussi à Saint-Georges-Est, et qui est survenu sur la 6e Avenue à Saint-Georges-Ouest, le 14 octobre. M. Robert était debout sur le pavé de la rue, près de son camion garé sur l'accotement, lorsqu'il a été happé par l'auto de la prévenue. Cette dernière est en liberté provisoire sous un cautionnement de \$1,000.

FABRICVILLE

Service gratuit de magasinage à domicile

Place Laurier
651-3489
D'Estimauville
661-6128

STORES VÉNIITIENS P.V.C.
en magasin
36 grandeurs disponibles
Blanc • Ivoire • Gris
Prix de solde en vigueur du 1er au 7 octobre.

Rég. 18^e et plus **6⁹⁸\$**
MAINTENANT 6⁹⁸\$ ET PLUS

Brise-Bise
La plus vaste collection au Canada
Économisez jusqu'à **30%**

STORES VERTICAUX P.V.C.
Couleurs unies
Blanc • Ivoire • Gris
Pour porte-patio 75" x 84"

Prix spécial **69⁹⁸\$**

FABRICVILLE
Meilleure qualité, meilleurs prix

PLACE LAURIER
3e étage sur la Promenade 651-3489
1505, RUE D'ESTIMAUVILLE
GIFFARD 661-6128

SUPER-VENTE DE STORES

Personne ne vend moins cher... personne ne vend autant!

STORES VERTICAUX

Super-Rabais

PVC (vinyle). Choix de 6 couleurs. Grandeur 75x84 po. (porte-patio). **Prix Ti-Frère 49⁹⁹**

ALUMINIUM 75x84 po. **Prix Ti-Frère 99⁹⁹**

TISSU À partir de: 75x84 po. **Prix Ti-Frère 59⁹⁹**

"Le plus grand choix de couleurs à Québec"
24 grandeurs en magasin pour livraison immédiate.

STORES PLISSÉS

Grandeur	Prix Ti-Frère	Grandeur	Prix Ti-Frère
20x45	9 ⁹⁹	20x64	14 ⁹⁹
24x45	13 ⁹⁹	24x64	17 ⁹⁹
27x45	14 ⁹⁹	27x64	20 ⁹⁹
30x45	16 ⁹⁹	30x64	22 ⁹⁹
36x45	19 ⁹⁹	36x64	25 ⁹⁹
38x45	20 ⁹⁹	38x64	26 ⁹⁹
44x45	23 ⁹⁹	48x64	33 ⁹⁹
48x45	25 ⁹⁹	54x64	38 ⁹⁹
54x45	28 ⁹⁹	60x64	42 ⁹⁹
60x45	30 ⁹⁹		

Grand choix de couleurs

STORES HORIZONTAUX

P.V.C.		ALUMINIUM	
Grandeur	Prix Ti-Frère	Grandeur	Prix Ti-Frère
18x45	8 ⁹⁹	24x64	17 ⁹⁹
20x45	9 ⁹⁹	26x64	19 ⁹⁹
22x45	11 ⁹⁹	27x64	20 ⁹⁹
24x45	13 ⁹⁹	30x64	22 ⁹⁹
27x45	14 ⁹⁹	33x64	24 ⁹⁹
30x45	16 ⁹⁹	36x64	25 ⁹⁹
31x45	17 ⁹⁹	38x64	26 ⁹⁹
33x45	18 ⁹⁹	40x64	28 ⁹⁹
36x45	19 ⁹⁹	44x64	30 ⁹⁹
38x45	20 ⁹⁹	48x64	33 ⁹⁹
40x45	21 ⁹⁹	54x64	38 ⁹⁹
48x45	25 ⁹⁹	60x64	42 ⁹⁹

Vénitienne de 1 pouce, grand choix de couleurs. Livraison immédiate.

TOILES

Au plus bas prix à Québec

UNI	Grandeur	Prix Ti-Frère	AVEC FRANGES	Grandeur	Prix Ti-Frère
	28x58	9 ⁹⁹		28x58	14 ⁹⁹
	37x70	10 ⁹⁹		37x70	15 ⁹⁹
	43x70	13 ⁹⁹		43x70	19 ⁹⁹
	49x70	15 ⁹⁹		49x70	22 ⁹⁹
	55x70	18 ⁹⁹		55x70	25 ⁹⁹
	64x70	28 ⁹⁹		64x70	36 ⁹⁹
	73x70	32 ⁹⁹		73x70	41 ⁹⁹
	85x70	54 ⁹⁹		85x70	63 ⁹⁹

LES MARQUES LES PLUS RÉPUTÉES À BAS PRIX

DRACO, BERGEMONT, LOOVER-DRAPE, ALTEX, PRÉ-MO, DESMARAIS, S.V.M., VERTISOL, etc.

215, boulevard Hamel (face à l'hôpital Christ-Roi) 681-6023

Pour vos articles de cuir et de voyage de haute distinction

FOURNIER

POUR L'INSTANT, NE PENSEZ QU'À LA MUSIQUE...

pour ce qui est de la note, elle "sonnera" mieux en 88!

KAWAI

ACHETEZ maintenant

NE PAYEZ QU'EN 1988*
(offre concernant uniquement le modèle CX 4S — disponible en différents finis)
*Sujet à l'approbation du crédit (ne payez que la taxe)

MUSIQUE & BEAUDOIN

17, rue Desjardins, Lévis

Dépositaire exclusif KAWAI pour la région de Québec **833-2141**

- Plan meuble de côté
- Plan de location avec option d'achat

- Techniciens compétents à votre service
- Cours de piano et d'orgue

- Livraison gratuite partout au Québec
- Pianiste conseiller à votre disposition

SONDAGE GALLUP

Les néo-démocrates feraient davantage pour notre économie

♦ Même s'il y avait un gouvernement libéral plutôt que conservateur à Ottawa, la plupart des Canadiens entendent peu de changement dans notre situation financière ou économique. Par ailleurs, nombreux sont ceux qui préfèrent une amélioration sur ce plan si les néo-démocrates prenaient le pouvoir à Ottawa.

Actuellement, 18 pour 100 de l'électorat croient que les libéraux auraient plus de succès que les conservateurs contre 13 pour 100 qui préfèrent des résultats moins favorables. Dans le cas d'un gouvernement néo-démocrate, 23 pour 100 entendent une amélioration tandis que 29 pour 100 verraient une dégradation de notre situation économique et financière.

Même si les réactions à cette question varient selon les penchants politiques, les partisans néo-démocrates sont enclins à être plus positifs à l'égard de leur parti tandis que les électeurs conservateurs et les indécis sont plus négatifs à l'endroit d'un gouvernement néo-démocrate que libéral.

La question était la suivante: «Si nous avions un gouvernement libéral/NPD plutôt qu'un gouvernement conservateur, croyez-vous que la situation financière et économique de ce pays serait meilleure, pire ou à peu près la même que celle qui prévaut actuellement?»

	Meilleure	Pire	À peu près la même	Ne savent pas
Avec un gouvernement libéral:				
National	18%	13%	65%	5%
Appartenance politique:				
Conservateur	5	35	59	2
Libéral	34	4	60	3
NPD	14	11	73	2
Indécis	10	10	67	13
Avec un gouvernement néo-démocrate:				
National	23	29	36	13
Appartenance politique:				
Conservateur	3	60	27	10
Libéral	11	36	38	14
NPD	56	5	32	7
Indécis	10	25	44	21

Les résultats du sondage proviennent d'entrevues menées entre les 7 et 10 octobre auprès de 1.011 personnes de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est précis à quatre pour 100 près, 19 fois sur 20.

L'air est plus pur à Halifax...

♦ OTTAWA (PC) - Les statistiques fédérales sur la qualité de l'air respiré par les Canadiens illustrent bien la façon dont la pollution se développe à long terme, a affirmé hier un porte-parole d'Environnement Canada.

Les centres de mesure du taux de pollution — il y en a 35 répartis dans 17 villes s'étendant d'Halifax à Victoria — effectuent des relevés précis de polluants seulement sur une petite superficie, a expliqué hier M. Frank Vena.

Le dernier relevé complet sur la qualité de l'air, publié en mai par Environnement Canada, classe sept villes canadiennes dans la catégorie supérieure.

À Montréal, les chiffres vont de 17, au Jardin Botanique, à 40, près de l'autoroute Décarie.

C'est à Halifax qu'on retrouve le moins de pollution de l'air (un taux de 14) alors que le pire résultat a été enregistré à Toronto (un taux de 44 au centre-ville).

Québec (22) et Ottawa (28) se classent dans la moyenne nationale.

À l'échelle des polluants, moins de 25 est considéré un bon niveau, 26 à 50 est passable, 51 à 100 témoigne d'une qualité de l'air médiocre, et tout ce qui est supérieur à 100 est très pauvre.

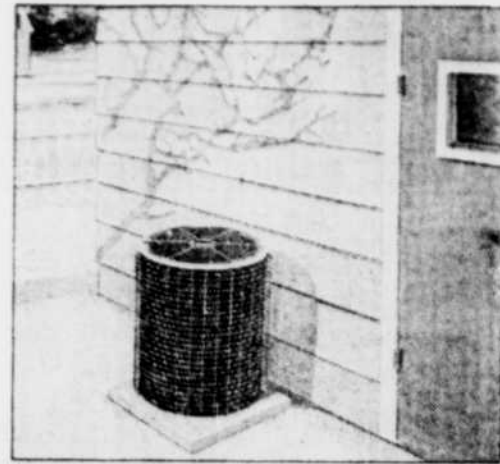
En 1980, Environnement Canada a déplacé son centre de mesures de Montréal deux coins de rues plus à l'ouest, à l'angle de la rue Metcalfe et du boulevard Maisonneuve. Le taux de pollution est alors descendu jusqu'à 24 à 27.

Pavillon de la Jeunesse et de l'Agriculture
VISITEZ NOTRE STAND du 21 au 25 octobre

en démonstration

VENEZ NOUS VOIR AU SALON DE LA RÉNOVATION HABITAT 1987

thermo-pompe **Amana**.



50% à 70%
d'économie sur coût de chauffage

Format compact silencieux, efficace

10 ANS DE GARANTIE UNIQUE À QUÉBEC

Claude **CMI Miville inc.**

Passes de l'air à l'électricité

SERVICE 24 heures

626-0828

● ÉLECTRICITÉ
● VENTILATION

● BI-ÉNERGIE
● CHAUFFAGE

● PLOMBERIE
● CLIMATISATION

SALON RÉNOVATION HABITATION 1987

Pavillon de la Jeunesse et de l'Agriculture
VISITEZ NOTRE KIOSQUE du 21 au 25 octobre

Drouin & Parent
CONSTRUCTION INC.

364, rue Seigneuriale, Beauport
663-7585

en collaboration avec
LE SOLEIL

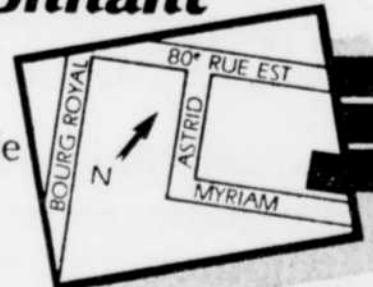


VISITEZ NOTRE MAISON MODÈLE LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 13 h. à 17 h.

Impressionnant

À CHARLESBOURG DU 3 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

♦ Découvrez un système de chauffage à l'électricité sans aucune plinthe signé **NOVATHERM**



BUREAU DES VENTES ST-AUGUSTIN
4707, St-Félix
877-0947
871-4353

BUREAU DES VENTES BEAUPORT
158, Omer-Plante
663-7585

BUREAU DES VENTES BEAUPORT
364, Seigneuriale
663-7585

BUREAU DES VENTES CHARLESBOURG
609, Myriam
628-5861

TERRAINS AVEC VUE SUR LE FLEUVE

MAISON MODÈLE A VISITER

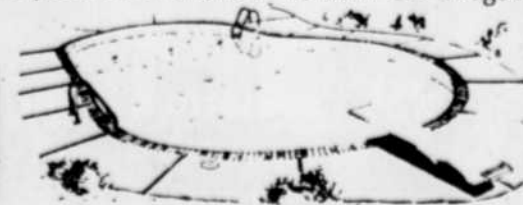
RENCONTREZ NOS CONSEILLERS

MAISON MODÈLE A VISITER

Votre piscine creusée

Pour les clients de Drouin & Parent construction inc., ayant signé un contrat d'achat de maison avant le 31 décembre '87 pour une prise de possession avant le 15 avril '88. Tirage le 15 janvier 1988

une collaboration de



INSTALLATIONS **AQUATIQUES** QUÉBEC INC.

VENTE
étiquettes jaunes

50%

sur les robes portant étiquettes jaunes, jusqu'à épuisement des stocks.

L'occasion unique, peu importe le genre d'élégance classique que vous êtes.

Offrez-vous la différence Rosalie pendant la vente étiquettes jaunes.

boutique **Rosalie**

CARREFOUR BEAUPORT 663-8677
PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS 658-8452
PLACE FLEUR DE LYS 641-1501
GALERIES CHAGNON LEVIS 837-6292
CARREFOUR ST-GEORGES BEAUCE 227-4929

LE MONDE

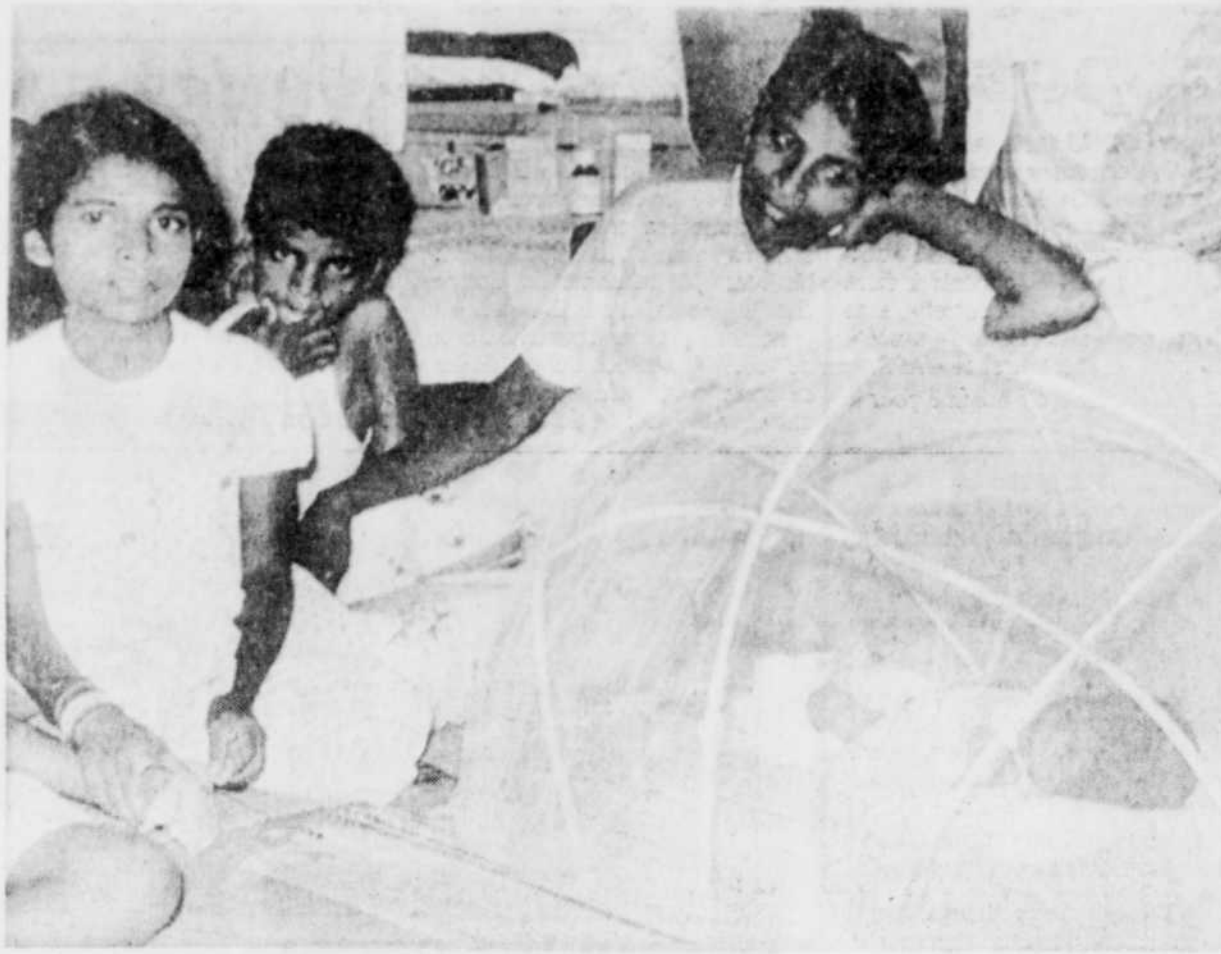
Titanic: c'est non

♦ TAMPA (AFP) - Un juge de Tampa (Floride) a refusé hier d'interdire la diffusion aux États-Unis d'une émission de télévision au cours de laquelle un coffre ayant été retrouvé dans l'épave du paquebot *Titanic* doit être ouvert, le 28 octobre prochain en direct de Monaco.

Le juge Terrell Hodges a refusé d'accéder à la demande d'un groupe de cinq investisseurs américains et français qui ont participé au financement de l'opération de récupération d'objets du *Titanic* et qui réclamaient une telle interdiction, affirmant avoir été privé des profits tirés de l'expédition.

Ces cinq investisseurs, conduits par M. Michael Harris, de Tampa, et parmi lesquels figurent le financier français George Cross, ont déposé plainte lundi et demandent également 300 millions de dollars US de compensation à l'un de leurs associés, le financier suisse Carlos Piaget.

Ils affirment que M. Piaget, avec lequel ils avaient fondé la firme britannique Oceanic Research and Exploration, qui a financé l'expédition, a transféré ses actions en juillet dernier dans une autre société, Titanic Ventures, et entend maintenant disposer seul des droits sur les profits réalisés. ●



Les Cinghalais qui ont fui la semaine dernière la région orientale du Sri Lanka, à la suite du massacre de plus de 200 civils par les Tamouls, ont trouvé refuge dans des temples bouddhistes de Colombo, la capitale. C'est ce massacre qui a provoqué l'intervention des forces indiennes dans l'est et le nord du pays le 10 octobre. Des sources officielles à New Delhi ont affirmé maintenant que plus de 500 rebelles tamouls et 125 soldats indiens ont été tués dans les affrontements.

Offre d'amnistie aux Tamouls

♦ NEW DELHI (AFP, AP) - L'Inde a offert l'amnistie et la promesse d'une protection aux rebelles des Tigres de libération de l'Élam tamoul (LTTE) qui acceptent de se rendre, dans un dernier effort pour mettre fin aux combats qui déchirent Jaffna et la péninsule au nord du Sri Lanka depuis le 8 octobre. Les représentants des rebelles ont toutefois fait savoir que cette offre était rejetée.

La décision indienne, annoncée à New Delhi et Colombo, et qui a été prise en concertation avec le gouvernement du Sri Lanka, intervient alors que la résistance des LTTE à Jaffna apparaît sur le point de s'effondrer.

L'Inde possède une miniprison de quelque 60 millions d'âmes, et c'est pour cette raison qu'elle est impliquée dans la lutte ethnique au Sri Lanka.

Selon des sources indiennes, des communications radio entre responsables des LTTE, captées par les forces indiennes, prouvent que certains parmi les « Tigres » envisagent de se rendre aux soldats indiens, alors que leur chef suprême, Vellupillai Prabhakaran, serait toujours partisan d'une résistance à outrance.

La proposition indienne, qui a

été diffusée par hauts-parleurs et tracts dans la région de Jaffna, présente pour New Delhi un double avantage, estime les observateurs. Elle peut permettre, si elle est acceptée, de faire l'économie de quelques jours de combats de rue dans la ville de Jaffna et donc d'épargner des vies civiles et une impopularité croissante au sein de la communauté tamoule. Elle peut ensuite mettre un terme aux hostilités avec les LTTE, qui restent actifs dans d'autres régions du pays, notamment dans la province de l'Est, où les « Tigres » pourraient se regrouper et poursuivre leurs actions.

Les forces indiennes n'ont pas relâché leur pression militaire sur le terrain pour autant et ont continué d'occuper de nouveaux secteurs de Jaffna, selon les sources indiennes. C. Washington, où il est actuellement en visite, le premier ministre indien Rajiv Gandhi a d'ailleurs envisagé que l'offensive puisse se poursuivre encore une semaine, voire deux.

Le ministre sri-lankais des Finances, M. Ronnie de Mel, a d'ores et déjà estimé hier que le Sri Lanka aura besoin de \$2 milliards US pour relever les ruines de quatre ans de combats entre communautés tamoule et cinghalaise dans le nord et l'est du pays. ●

Amman et Jérusalem négocieraient sous auspices URSS-USA

♦ JÉRUSALEM (NYTNS) - Israël, la Jordanie et les États-Unis discutent actuellement d'une nouvelle proposition de pourparlers de paix aux termes de laquelle Amman et Jérusalem négocieraient directement sous les auspices de Moscou et de Washington, a-t-on appris hier de sources officielles israéliennes.

Ce projet prévoit que la délégation jordanienne inclurait également des représentants palestiniens et que la Syrie serait invitée à négocier séparément avec Israël, sous les mêmes auspices américano-soviétiques, ajoute-t-on de mêmes sources.

Ce cadre de négociations diffère quelque peu de l'idée, avancée il y a quelques années, d'une conférence internationale réunissant Israël, l'Égypte, la Syrie, la Jordanie et les Palestiniens, avec la participation des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies.

La décision de Washington de proposer en fait une supervision américano-soviétique représente un important changement d'attitude en ce sens que le gouvernement Reagan avait toujours tenté de limiter la participation soviétique au processus de paix au Moyen-Orient.

Cette nouvelle approche a été suggérée au secrétaire d'État George Shultz, lors de son récent séjour en Israël, par son homologue israélien Shimon Peres. La trouvaille acceptable, il en aurait par la suite discuté avec le premier ministre Yitzhak Shamir, qui l'aurait en principe endossée.

Toutefois, ont précisé ces sources, aucun des autres pays concernés ne s'est encore prononcé de façon formelle sur ce projet de discussions. Les États arabes, et notamment la Jordanie, ne devrait le faire qu'après le sommet arabe d'Amman, prévu pour le 8 novembre, ajoute-t-on. ●



La Collection



49¢*

avec 2 pleins de carburant (min. 25 L ch.) par napperon

OBTENEZ 1 DES 8 NAPPERONS PRATIQUES POUR SEULEMENT

Le complément indispensable de toute table bien mise! Ces magnifiques napperons s'harmonisent aux autres pièces de la Collection Shell et ajoutent une note d'élégance à tous vos repas.

- Les huit célèbres scènes de chez-nous assorties aux autres pièces de la Collection Shell
- Bordures scellées ultra-hygiéniques et grand format de 44,5 cm x 29 cm (approx. 17 po x 12 po)
- Mettez la table rapidement, proprement et élégamment
- 49¢ chaque napperon et 2 pleins de carburant (min. 25 L chacun) à la même station
- Composés de plastique souple, résistants à la chaleur et faciles à nettoyer avec un chiffon humide
- Venez vite les prendre aux stations Shell participantes (au Québec et dans les Maritimes seulement)

* Taxe prov. en sus.

EN BREF

Onze Hindous assassinés
NEW DELHI (AFP) - Onze Hindous ont été tués et sept autres blessés dans la nuit de mardi à mercredi à New Delhi par trois Sikhs dont l'un a été abattu par la police qui a ensuite arrêté plus de 100 Hindous qui manifestaient contre ce massacre, a-t-on appris de source policière. Trois Sikhs circulant à scooter dans un quartier de New Delhi ont ouvert le feu à l'arme automatique sur des Hindous rassemblés dans un parc de la capitale pour manifester contre l'insécurité. Neuf personnes sont mortes sur le coup, une autre durant son transfert à l'hôpital et sept autres ont été blessées.

Peine réduite pour Lonetree
WASHINGTON (AFP) - Le sergent Clayton Lonetree, l'un des marines hargé de la garde de l'ambassade des États-Unis à Moscou, qui avait été condamné le 21 août dernier à 30 ans de prison pour espionnage, a obtenu une réduction de peine en échange d'une collaboration avec les services du contre-espionnage. Un porte-parole de la base des marines de Quantico, Virginie, a indiqué que le sergent, qui avait été reconnu coupable de 13 chefs d'accusation, a accepté de donner de plus amples informations sur ses activités alors qu'il était à Moscou et à Vienne. Le commandant de la base a accepté en échange une réduction de peine de cinq ans et l'immunité contre toute autre poursuite à l'égard de Lonetree.

Grévistes de la faim au Pérou
LIMA (AFP) - Quelque 600 enseignants péruviens ont entamé hier une grève de la faim à laquelle 10.000 autres enseignants doivent s'associer dans le courant de la semaine afin d'appuyer leurs revendications salariales, a-t-on appris de source syndicale. Le secrétaire général du Syndicat unique des travailleurs de l'éducation (SUTEP), M. Olmedo Auris, a indiqué que cette action devait déboucher sur une grève nationale de 48 heures les 27 et 28 octobre.

Haiti: Gourgue dans la course
PORT-AU-PRINCE (AFP) - Le Front national de concertation haïtien qui regroupe l'opposition de centre-gauche au Conseil national de gouvernement (CNG) ainsi que plusieurs associations socio-professionnelles et religieuses a officiellement présenté hier à Port-au-Prince la candidature à la présidence de la république d'Haiti de M. Gérard Gourgue. M. Gourgue, 62 ans, un professeur de droit pénal et constitutionnel fondateur de la Ligue haïtienne des droits humains, s'est présenté devant la presse comme le candidat du « respect du droit » en Haïti. Il avait été élu le 4 octobre dernier candidat du front par les délégués de cette formation réunis en congrès.

Belle histoire de pêcheur
COLUMBUS, Ohio (AP) - Tim DeMatteis, 28 ans, était allé pêcher dans l'Ontario. A son retour, il a raconté une belle histoire - qui rend crédibles toutes les histoires de pêcheur. Jetant sa ligne dans la Flint River, il a ramené un sac à dos, recouvert de mousse, que son père et un ami avaient perdu au cours d'une partie de pêche dans la même rivière, il y a deux ans, lors du naufrage de leur barque. Le sac contenait une paire de chaussures appartenant à son père, deux barres de caramel et un portefeuille renfermant \$225 dollars US et des cartes de crédit appartenant à l'ami. Tom a reçu \$100 US de récompense de l'ami de son père pour le portefeuille, qu'il a l'intention de faire métalliser et monter sur une plaque.

Liquidation

99¢*

Chacun (Taxe prov. en sus)



99¢
l'ensemble
bol & assiette



99¢ l'assiette creuse



99¢ l'assiette à dîner

*Jusqu'à épuisement des stocks

• aucun plein requis
• aucune limite sur les quantités achetées

Le Politburo perd un autre membre opposé aux politiques de Gorbatchev

♦ MOSCOU (AFP, AP, NYTNS) - M. Gueidar Aliev, ancien premier secrétaire de la République soviétique d'Azerbaïdjan, a été libéré de ses fonctions de membre du Politburo du PCUS et « admis à faire valoir ses droits à la retraite, à sa demande, pour raisons de santé », a annoncé hier l'agence TASS.

Personne n'a été nommé pour le remplacer.

Cette décision a été prise lors du plénum d'une journée du comité central du Parti communiste soviétique, dont les travaux se sont achevés en fin d'après-midi et semble renforcer l'autorité de Gorbatchev en réduisant à trois seulement le nombre des membres ayant droit de vote au Politburo qui ont atteint ce poste avant l'arrivée de Gorbatchev. Avec le départ de M. Aliev, le

Politburo se compose de 13 membres ayant droit de vote et de six membres n'ayant pas droit de vote. M. Aliev devient le cinquième homme à quitter le Politburo depuis l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev. Âgé de 64 ans, il était le dernier représentant des républiques musulmanes au Politburo. Il aurait été victime d'une crise cardiaque en avril dernier, selon des sources di-

plomatiques occidentales à Moscou. Après quatre mois d'absence, il était reparu en public, les traits tirés, visiblement en mauvais état de santé, début septembre à l'inauguration de la Foire du livre de Moscou. Cette absence avait donné naissance à des rumeurs selon lesquelles il était en défaveur auprès de la hiérarchie actuelle. Il s'était apparemment opposé aux politiques de Gorbatchev.



John KENNEDY



Nikita KHROUCHTCHEV

Il y a 25 ans avait lieu la crise des missiles à Cuba

♦ WASHINGTON (AFP) - Le 22 octobre 1962 au soir, les Américains apprenaient, abasourdis, de la bouche de leur président John Kennedy que l'Union soviétique construisait à Cuba, c'est-à-dire à leur porte, des rampes de lancement de missiles nucléaires.

John Kennedy annonçait, dans son allocution télévisée en forme d'ultimatum adressé à Moscou, que la marine américaine empêcherait tout navire transportant des missiles de continuer à faire route vers Cuba et demandait au dirigeant soviétique Nikita Khrouchtchev « d'arrêter et éliminer cette menace clandestine, irréfléchie et provocante pour la paix mondiale ».

Le jeune président américain allait gagner la partie puisque le 28 octobre, Khrouchtchev acceptait le retrait des missiles et le démantèlement des bases sous la supervision des Nations unies. Mais pendant huit jours, le monde avait vécu dans la crainte d'un conflit nucléaire entre les deux superpuissances, conflit qui bien sûr ne se serait probablement pas limité à elles.

En fait, dès l'ultimatum du président américain, les Soviétiques avaient cherché à éviter l'affrontement direct. Le 24 octobre, alors que la marine américaine avait pris la mer pour assurer le blocus, le Pentagone avait indiqué que plus de la moitié de quelque 25 cargos soviétiques ou affrétés par l'URSS et se dirigeant apparemment vers Cuba avaient changé de cap.

Les inspections effectuées par les bâtiments américains - dont le destroyer *Joseph Kennedy*, portant le nom du frère aîné du président, tué pendant la Seconde Guerre mondiale - s'étaient déroulées sans inci-

dents. Les navires en provenance des ports soviétiques ne transportaient aucun missile et avaient pu poursuivre leur route.

Le 8 novembre, le département d'État annonçait que les rampes de lancement cubaines avaient été démantelées. Les navires soviétiques remportant en URSS les missiles stockés dans l'île acceptaient de bonne grâce de voir leurs cargaisons vérifiées par la flotte américaine, sans toutefois que des marins américains puissent monter à bord. Au total, 42 missiles étaient décomptés par les forces américaines.

Les deux principaux protagonistes du drame ont disparu depuis longtemps. John Kennedy était assassiné un an après la crise, le 22 novembre 1963, à Dallas (Texas). Nikita Khrouchtchev, limogé en 1964, est mort en disgrâce. Fidel Castro, qui ne joua qu'un rôle de comparse dans le face à face des deux grands, continue, lui, à présider aux destinées de Cuba.

Vingt-cinq ans après la crise, les risques d'un nouvel affrontement aussi grave paraissent limités, notent les observateurs. Moscou n'a jamais tenté à nouveau d'implanter des armes nucléaires dans l'hémisphère occidental. Les deux grands disposent, pour résoudre leurs différends graves avant qu'ils ne menacent de tourner au conflit ouvert, du « téléphone rouge », système de communication perfectionné qui relie la Maison-Blanche au Kremlin et n'a en réalité rien d'un simple téléphone.

Le climat des relations entre Washington et Moscou, quels que soient leurs hauts et leurs bas, n'est plus ni à la confrontation ni aux ultimatums. ♦

Émigrés soviétiques: aller-retour continu Moscou-Washington

♦ MOSCOU (AFP) - Environ 70 pour 100 des émigrés soviétiques dont les médias ont annoncé le retour en URSS et qui ont été enregistrés par les autorités américaines, sont à nouveau partis aux États-Unis, a-t-on appris hier de source diplomatique américaine.

Selon cette source, parmi les 60 à 70 émigrés retournés en URSS et enregistrés par les autorités américaines, « presque 40 » ont finalement choisi de retourner aux États-Unis, pour la plupart d'entre eux à New York.

Leur nombre réel pourrait être plus important, ajoute-t-on de même source, car ceux qui détiennent un passeport ou un permis de séjour des États-Unis « peuvent simplement prendre un avion » sans autres formalités.

Le vice-consul soviétique à Washington, M. Alexe Zhavakine, avait annoncé en juin que 146 Soviétiques émigrés aux États-Unis étaient rentrés dans leur pays depuis novembre 1986.

La source diplomatique a démenti les informations soviétiques selon lesquelles des milliers d'autres émigrés prépareraient leur retour, estimant que les autorités soviétiques avaient probablement comptabilisé les personnes désirant visiter leurs familles restées en URSS.

La plupart des émigrés retournés en URSS qui ont contacté la représentation diplomatique des États-Unis ont déclaré qu'ils avaient quitté leur pays d'accueil parce qu'ils avaient le mal du pays et à cause de difficultés de trouver un emploi. Selon la source diplomatique, ils ont cependant rencontré des problèmes comparables à leur retour en URSS, ce qui les a motivés à tenter à nouveau leur chance aux États-Unis.

Selon la même source, le

nombre des Arméniens autorisés à quitter l'URSS dans le cadre du regroupement familial a fortement augmenté depuis mai dernier. Quatre à 5,000 d'entre eux ont contacté les autorités américaines pour annoncer leur émigration.

Après le départ massif de 10,000 Arméniens en 1979, leur nombre a considérablement chuté à partir de 1982, n'atteignant plus que 30 à 40 par mois. ♦

SHISEIDO

SPRIT OF ZEN, LA NOUVELLE FRAGRANCE DE SHISEIDO

Aussi délicate qu'une fleur, elle garde des heures durant un agréable et doux parfum. Spirit of Zen calme l'esprit et charme les sens.
Eau de Parfum Pure Mist, 20 mL, 18,50
Eau de Parfum Pure Mist, 80 mL, 30\$
Eau de Parfum, 80 mL, 28\$

* CADEAU AVEC ACHAT

Avec tout achat Shiseido de 12\$ ou plus, vous recevrez en prime, la collection "Réalisation-beauté". Cet agréable cadeau contient: crème démaquillante, 30 g; lotion astringente, 30 mL; lotion adoucissante, rouge à lèvres Moisture Mist Antique Amethyst, crème nutritive pour les mains, 30 g. Offre en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Un cadeau par cliente.

Produits de beauté, rayon 240



*CADEAU

la Baie



Affichez fièrement l'auto-collant FM 93 sur votre voiture, car ça pourrait vous rapporter: 93\$, 193\$ ou 393\$

Pour en savoir plus, restez à l'écoute du 93

Le Chili supprime la liberté de parole aux marxistes

♦SANTIAGO (AP, AFP) - Le gouvernement militaire chilien a décidé de supprimer la liberté de parole dont pouvaient jouir les opposants marxistes et de leur interdire l'accès à des emplois comme enseignants, journalistes, représentants syndicaux, membres de corps professionnels et d'associations de quartier.

Aux termes d'une législation approuvée par la junte au pouvoir, mardi soir, le régime pourra également imposer des amendes pouvant atteindre \$22,500 canadiens aux médias qui font état des déclarations et des activités des marxistes.

Le président Augusto Pinochet devrait signer dans les plus brefs délais ce projet de loi qui prévoit, entre autres aussi, la destitution des dirigeants des partis politiques modérés qui font alliance avec un groupe marxiste.

Cette loi, estiment les observateurs, vise à bannir toute activité marxiste lors des élections présidentielles à candidat unique de l'année prochaine. Pinochet, qui a pris le pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat contre la coalition gouvernementale marxiste du président Salvador Allende en 1973, sera sans doute l'unique candidat de ce scrutin.

« Le pluralisme ne peut être invoqué en toute légitimité par ceux qui cherchent à le mettre en pratique avec l'intention avouée de l'abolir une fois qu'ils auront pris le pouvoir », a déclaré le ministre de l'Intérieur Sergio Fernandez.

Les dirigeants de l'opposition et le président de l'Association nationale des journalistes ont immédiatement dénoncé cette loi qui viole, selon eux, les droits civiques, porte atteinte au droit du public à une information complète, à la liberté

d'association, de travail et d'opinion.

Entre-temps, le responsable syndical chilien Manuel Bustos et quatre dirigeants de l'opposition ont été arrêtés et emprisonnés hier à Santiago, a annoncé l'avocat des prévenus.

Le gouvernement chilien avait demandé aux tribunaux de poursuivre les responsables et organisateurs de la grève générale de 24 heures du 7 octobre au cours de laquelle trois personnes, un ouvrier, une étudiante et un enfant ont été tués.

Manuel Bustos, président du Commandement national des travailleurs (CNT) s'est présenté hier spontanément devant la justice ainsi que les responsables syndicaux Arturo Martinez et Moises Labrana et les dirigeants politiques de la Gauche unie, MM. Jose Sanfuentes et Juan Manuel Parra. ●

L'ONU envoie une mission exploratoire au Nicaragua

♦NATIONS UNIES (NYTNS) - Les Nations unies ont annoncé hier qu'elles dépêchaient une équipe préliminaire de maintien de la paix en Amérique centrale pour voir comment l'organisme pourrait surveiller l'application de l'accord signé par les présidents de cinq pays d'Amérique centrale.

En annonçant cette décision, un porte-parole des Nations unies a souligné que l'équipe de six membres aura à déterminer comment les Nations unies peuvent contribuer au mieux à la surveillance de l'application des clauses de l'accord de paix, qui exige la cessation des hostilités et des déplacements militaires à travers les frontières aussi bien que la fin de l'aide militaire aux forces insurgées.

Le porte-parole a ajouté que le secrétaire général Javier Perez de Cuellar répondait ainsi à une requête

de 13 ministres des Affaires étrangères d'Amérique centrale et latine qui composent la Commission de vérification et d'application de l'accord.

Cet accord confie au secrétaire général des Nations unies et au secrétaire général de l'Organisation des Etats américains des rôles de premier plan dans la surveillance de l'application de l'accord de la part de chacune des parties.

Aide suspendue?

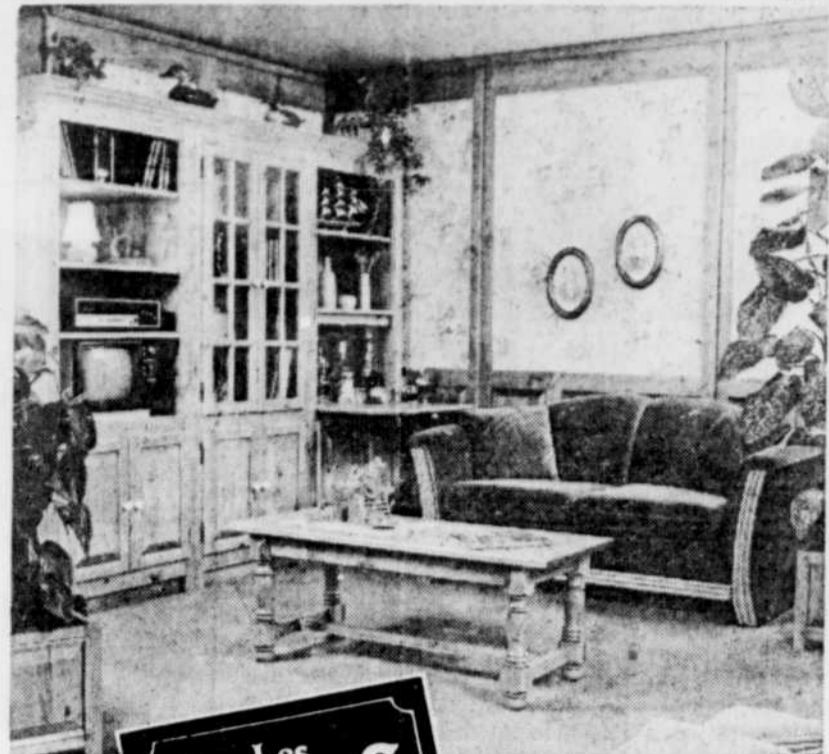
Par ailleurs, le président Jose Azcona Hoyo du Honduras a déclaré hier que l'aide militaire américaine aux rebelles du Nicaragua devrait être suspendue au moins jusqu'en janvier prochain.

Azcona, le plus proche allié de l'administration Reagan en Amérique centrale, a suggéré que cet argent soit placé en fiducie jusqu'à ce qu'on ait pu déterminer que le gouvernement du Nicaragua respecte les termes de l'accord de paix en Amérique centrale.

Au cours d'une rencontre avec les journalistes à Washington, il a indiqué qu'il ne s'attendait pas à ce que le gouvernement nicaraguayen se soumette à cet accord. Il a ajouté que les États-Unis devraient être prêts, le cas échéant, à réarmer les rebelles.

Les cinq signataires de l'accord doivent se réunir le 7 janvier pour en examiner les résultats. ●

Boutique Décor et Tradition



Les Anciens

Une collection de meubles prestigieuse, qui allie chaleur et beauté.

Un rappel du passé adapté à la vie moderne

SPECIAL 1er ANNIVERSAIRE

MOBILIER DE CHAMBRE EN PIN, 4 MORCEAUX

1 armoire à 2 portes, 64" de haut, 1 lit double, 1 table de chevet, 1 commode à 3 tiroirs.

Prix régulier: 2860\$

Special 1er anniversaire

2 450\$

Meubles sur mesure

Le Pen devra se taire à Genève

♦GENÈVE (AP) - Le Conseil d'Etat genevois a refusé d'accorder à Jean-Marie Le Pen l'autorisation de prendre la parole en public à Genève en raison de ses propos sur les chambres à gaz, « point de détail » selon lui de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Le chef du Front national était invité par le Cercle international d'études économiques et politiques à venir prononcer un discours lors d'un dîner-conférence le 26 novembre prochain dans un hôtel de Genève.

Dans un communiqué diffusé hier, le Conseil d'Etat genevois rappelle que les propos de Jean-Marie Le Pen à l'émission *Le grand jury* - RTL-Le Monde avaient suscité une indignation profonde dans l'opinion publique suisse.

Le Conseil d'Etat ajoute que le canton de Genève ne saurait amplifier, en lui servant de caisse de résonance, le trouble provoqué par ces propos. Il précise en outre qu'il est garant de l'ordre public et rappelle les heurts qui avaient marqué la venue du chef du Front national à Sion en 1984.

Le Conseil d'Etat est habilité à accorder les autorisations de parole conformément à l'arrêté sur les discours politiques des étrangers. ●

Poignée de main « historique » des maires des deux Berlins

♦BERLIN-EST (AFP) - Le bourgmestre régnant de Berlin-Ouest, M. Eberhard Diepgen, et son homologue de Berlin-Est, M. Erhard Krack, ont échangé hier soir en public une poignée de main, la première entre des maires des deux parties de la ville depuis sa division.

Cette poignée de main « historique » a été donnée lors d'une cérémonie de clôture organisée par les protestants est-berlinois en l'église Sainte-Marie à Berlin-Est dans le cadre du 750ème anniversaire de la ville.

Interrogé par les journalistes à l'issue de la cérémonie sur sa brève rencontre avec le maire de Berlin-Est, M. Diepgen a répondu : « Cela est normal, ni plus ni moins. Cette cérémonie souligne l'importance de l'église et correspond à l'histoire unique de Berlin ».

En juin dernier, M. Diepgen n'avait pas pris part à une rencontre internationale de maires qui s'était déroulée à Berlin-Est à l'occasion du 750ème anniversaire de Berlin. ●

MR. JAX

ELLEN

TOUS LES GRANDS NOMS SE RETROUVENT POUR UN CHOIX DE QUALITÉ, À LA BOUTIQUE 'COLLECTIONS'

30% DE RABAIS

SUR LE PRIX ORDINAIRE D'ORIGINE VÊTEMENTS SPORT SÉLECTIONNÉS

On n'attend plus que vous!
 'Steilmann', 'Jones New York', 'Mr. Jax', 'Ellen Tracy', 'Mondi' et beaucoup d'autres. Modèles et couleurs dernier cri. Hâtez-vous de profiter de ce rabais pour compléter votre garde-robe en choisissant parmi les griffes les plus connues. Passez vite les voir à la Baie! Le choix varie selon le magasin. Achat en magasin seulement. Ord. 95\$ à 395\$ 65,99 à 275,99

Boutique Collections, rayon 121

MONNE

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie

la Baie

« Nouveau » gouvernement en Belgique

♦ BRUXELLES (AFP) - Le nouveau gouvernement belge de centre-droit, qui est en tous points identique au précédent, a prêté serment hier soir devant le roi Baudouin, a annoncé le Palais royal.

M. Wilfried Martens, qui avait démissionné jeudi dernier à la suite d'un désaccord inter-gouvernemental, dirigera ainsi son septième gouvernement depuis 1979. L'équipe reconduite était quant à elle au pouvoir depuis octobre 1985.

Tout en acceptant lundi, après quatre jours de réflexion, la démission de M. Martens, le roi lui avait demandé de former un gouvernement de transition chargé d'expédier les affaires courantes et de préparer et de faire voter le plus rapidement possible par le Parlement un projet de « déclaration de révision de la constitution ».

Après ce vote, les deux chambres du Parlement, Chambre des députés et Sénat, seront dissoutes par le souverain et des élections législatives anticipées seront organisées dans les 40 jours, probablement le 13 décembre prochain. Ces chambres seront constituantes, c'est-à-dire qu'elles pourront modifier la constitution belge, vieille de quelque 156 ans et amendée seulement à quatre reprises depuis.

La formation du nouveau gouvernement est le résultat d'un accord intervenu en début de soirée entre les partenaires de la majorité social-chrétienne/libérale, flamande et francophone, sur la liste des articles à réviser. En vertu de l'accord, l'éducation nationale qui dépend du pouvoir central sera notamment placée sous le contrôle des exécutifs des communautés linguistiques du pays. ●



Les ordres de la présidente

Des policiers armés de Manille ont démonté hier des barricades dressées par les employés en grève d'une épicerie locale, obéissant en cela aux ordres de la présidente Corazon Aquino: mettre un terme aux grèves illégales qui, selon les hommes d'affaires, font peur aux éventuels investisseurs.

Golfe: le Sénat décide ...de ne rien décider!

♦ WASHINGTON (AFP) - Le Sénat américain a adopté hier une résolution reportant jusqu'au début de l'année prochaine toute prise de position de fond sur la politique du président Ronald Reagan dans le Golfe.

La résolution, proposée par le chef de la majorité démocrate, M. Robert Byrd, et le sénateur républicain de Virginie John Warner, a été adoptée par 54 voix contre 44. Elle prévoit que le Sénat demande au président Reagan de lui remettre dans les 30 jours un rapport détaillé sur sa politique dans le Golfe. Trente jours plus tard, le Sénat - à majorité démocrate - devra voter une résolution approuvant ou désapprouvant cette politique. Compte tenu des vacances parlementaires de fin d'année, une telle résolution ne pourra être prise avant le début de 1988.

Toujours à propos de l'engagement de la marine américaine dans

le Golfe, le Sénat a également repoussé à plus tard une décision sur l'éventualité de tenter de forcer le président Reagan à invoquer la loi sur les pouvoirs de guerre. Il a décidé d'attendre pour ce faire d'avoir terminé un débat, commencé hier, sur la confirmation très compromise du juge Robert Bork à la Cour suprême.

La loi sur les pouvoirs de guerre, votée en 1973, oblige le président à notifier au Congrès dans les 48 heures l'envoi de troupes américaines dans une région où « les circonstances indiquent clairement l'existence ou l'imminence d'hostilités ». Après cette notification, le Congrès a 60 jours pour approuver la décision, faute de quoi les troupes doivent être retirées.

Le président Reagan estime que les circonstances actuelles dans le Golfe ne justifient pas l'invocation de cette loi qu'il juge, au surplus, anticonstitutionnelle. ●

Il aurait été chargé de recruter des agents pour la CIA en Iran

♦ WASHINGTON (AFP) - Un ancien employé de la Kuwait Airways a affirmé devant un tribunal de Washington avoir été contacté en 1983 par de « hauts responsables du gouvernement américain » afin d'établir « secrètement » des liens avec des éléments modérés du régime iranien et, éventuellement, recruter des agents pour la CIA en Iran, a-t-on appris hier de sources judiciaires.

M. Robert Mario Sensi, qui a travaillé 10 ans comme directeur des

ventes à Washington pour Kuwait Airways jusqu'à son arrestation à Londres en août dernier, s'est refusé à révéler le nom du responsable de la CIA qui l'avait recruté, invoquant des raisons de sécurité nationale. Mais, selon plusieurs sources bien informées, il pourrait s'agir de l'ancien directeur de la CIA, M. William Casey, décédé au début de l'année des suites d'une tumeur au cerveau.

M. Sensi est accusé par Kuwait Airways d'avoir dérobé \$2.5 millions US à la compagnie déposés sur un compte secret à l'American Security Bank, après avoir eu « 70 à 80 rencontres » avec des responsables de la CIA. Toujours selon M. Sensi, lui-même et un Iranien en exil aux États-Unis, M. Habib Moallem, ont créé une firme de commerce internationale afin de leur servir de couverture pour des contacts éventuels en Iran.

M. Sensi, qui n'a pour l'instant fait l'objet d'aucune inculpation dans le procès opposant Kuwait Airways à American Security sur la question des \$2.5 millions US et pour lequel il a été cité comme témoin au début de la semaine par la banque, s'est refusé à donner de plus amples détails sur les résultats de cette opération, précisant simplement qu'il avait établi « beaucoup de contacts, qui se sont révélés utiles pour les États-Unis ».

Mais, selon le Washington Post d'hier, qui cite des sources bien informées, un voyage en Iran que M. Sensi devait effectuer à la demande de M. Casey et pour lequel il avait obtenu un visa a été annulé à la dernière minute. Un avocat d'American Security a déclaré par ailleurs au journal que M. Sensi avait versé sur le compte de sa compagnie, Aalam Impex, environ \$1 million US, dont l'origine n'a pas été précisée.

Lors de sa déposition, M. Sensi a également affirmé avoir été impliqué dans un deuxième projet avec la CIA visant à persuader le gouvernement de la Sierra Leone de laisser Washington installer secrètement sur son territoire des stations de détection de satellites, en remplacement de celles installées par Washington au Liberia. Les États-Unis craignaient en effet que leurs stations ne soient compromises après le coup d'État du sergent Sam Doe dans ce pays en 1980, a-t-il ajouté. ●

Des poches de dissidence au Burkina Faso

♦ OUAGADOUGOU (AFP) - Le chef de la troisième région militaire du Burkina Faso, le capitaine Boukari Kaboré, serait retranché avec près de 400 hommes dans la ville de Koudougou, dans l'ouest du pays, a-t-on appris de bonnes sources hier soir à Ouagadougou, la capitale.

La radio nationale a cependant démenti cette information.

Selon ces sources, le capitaine serait en pourparlers avec le nouveau pouvoir afin, semble-t-il, de négocier les conditions de son ralliement. Sa position apparaît d'autant plus déterminante que, toujours selon ces sources, plusieurs unités seraient tentées par la dissidence.

Un autre commandant de région, le capitaine Koami Longué, qui dirige la région militaire de Dori, au nord, n'a toujours pas fait connaître sa position après le coup d'État du 15 octobre et pourrait être lui aussi tenté par la dissidence, selon ces sources.

Entre-temps, la radio nationale a annoncé hier que l'aéroport international de Ouagadougou, fermé lors du coup d'État, serait rouvert à partir d'aujourd'hui au trafic international. ●



JUSQU'À **47%** DE RABAIS
LES CHEFS-D'OEUVRE
VESTIMENTAIRES DE
'PIERRE CARDIN'



JUSQU'À **47%** DE RABAIS

Un exercice de style... les chemises de ville Boutique 'Pierre Cardin'. Vous trouverez tous les détails importants que vous désirez. Chemise semi-ajustée en mélange 65% polyester/35% coton d'entretien facile. Col thermocollé toujours impeccable, patte de boutonnage à 7 boutons. Modèles unis en blanc, bleu, rose et tons mode. Modèles fantaisie avec rayures discrètes sur fond blanc. Coles 14 1/2 à 16 1/2. Ord. 32\$ à 38\$ 19,99 CH.

Chemises de ville pour hommes, rayon 330

40% DE RABAIS

Cravates 'Pierre Cardin' en pure soie. Un détail élégant. Une nouvelle sélection pour l'automne avec motifs discrets, cachemire, rayures et autres dans un éventail de coloris qui plairont à tous. Voici l'occasion de rehausser votre garde-robe et d'économiser! Après-lancement 18,50 10,99 CH.

Cravates pour hommes, rayon 334

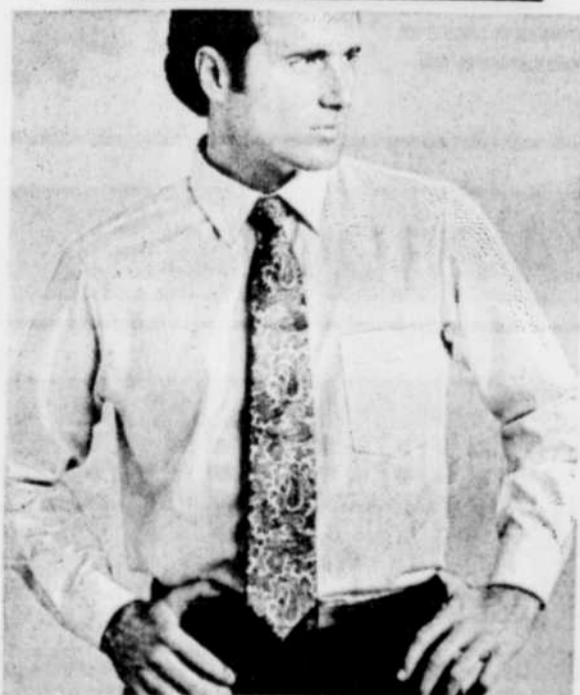
100\$ DE RABAIS

Complets Pierre Cardin. Bien coupés, bien portés. Confectionnés de main de maître, selon la tradition Cardin, par l'un des meilleurs manufacturiers au Canada. Coupés dans des tissus toute saison en pure laine peignée ou en flanelle provenant des meilleures filatures au monde. Modèles à devant droit ou croisé avec pantalons à plis dans une sélection de rayures mode, carreaux subtils et de motifs discrets pour l'automne. Choisissez parmi des tons de gris, fuscain, marine et bleu. Tailles 38 à 46 convenant à la plupart des statures. Ord. 295\$ 195\$ CH.

Confection, complets pour hommes, rayon 301

Le choix varie d'un magasin à l'autre.

Les complets Pierre Cardin sont disponibles au magasin ou centre-ville à Montréal, à Rockland, Laval, Versalles, Côte Vertu, St-Hubert, La Capitale, Laurier, Robour et Bayshore à Ottawa.



C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie





Encore

2 500 FOURS MICRO-ONDES

ACHETEZ MAINTENANT, NE PAYEZ QUE LE 12 AVRIL 88 SANS FRAIS*

* Ne payez que la taxe de vente. Sujet à l'approbation du service du crédit.

Sur tous les fours à micro-ondes G.E. GARANTIE DE 2 ANS 100% pièces et main-d'œuvre sur le magnétron, service à domicile. 5 ANS

GENERAL ELECTRIC

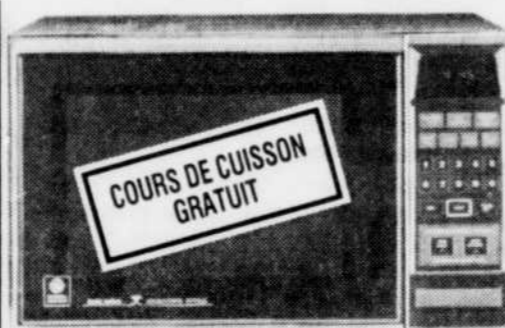
Sur tous les fours à micro-ondes G.E. GARANTIE DE 2 ANS 100% pièces et main-d'œuvre sur le magnétron, service à domicile. 5 ANS



Modèle JV-425

329⁹⁵\$

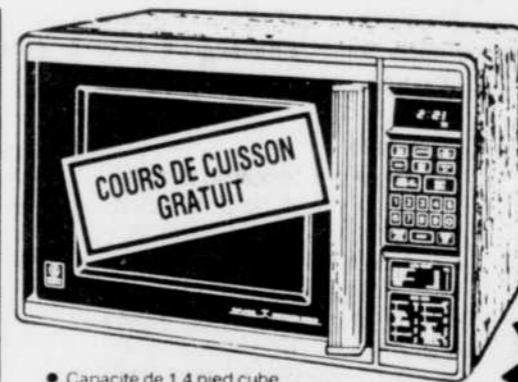
- Capacité de 0.8 pied cube
- 600 watts
- 10 niveaux de puissance
- 3 mémoires de cuisson
- Programmation à 4 étapes
- Cuisson par temps
- Décongélation



Modèle JS-445 DUAL WAVE

429⁹⁵\$

- Capacité de 1 pied cube
- 600 watts
- Décongélation par le poids
- Cuisson par le temps
- Sonde thermométrique
- 10 niveaux de puissance
- Programmation à 4 étapes
- 2 mémoires



Modèle JX221 DUAL WAVE

449⁹⁵\$

- Capacité de 1.4 pied cube
- Système de micro-ondes Dual Wave
- 10 niveaux de puissance
- Horloge
- Sonde thermométrique
- Décongélation préprogrammée
- Mise en marche différée jusqu'à 12 heures

Un cadeau surprise à chaque acheteur d'un micro-ondes.



Modèle JX235 DUAL WAVE

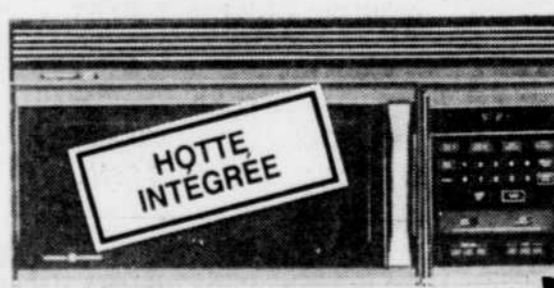
529⁹⁵\$

- 10 niveaux de puissance
- Sonde thermométrique
- Grille à deux hauteurs
- Rôtissage automatique
- Décongélation automatique
- Programmation jusqu'à 3 étapes
- Avertisseur de fin de cycle
- Capacité de 1.4 pied cube
- Cuisson par "Auto-senseur"

Service gratuit

- ✓ Démonstrations en magasin
- ✓ Conseillers experts sur place
- ✓ Cours de cuisson micro-ondes gratuit

✓ Cadeau à chaque acheteur



Modèle JW521 HOTTE intégrée

699⁹⁵\$

- Capacité de 1 pied cube
- 625 watts
- 10 niveaux de puissance
- Sonde thermométrique
- Décongélation automatique au poids
- Garde-chaud
- Programmation à 4 étapes

LIVRAISON GRATUITE À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE



Choisissez votre cadeau de Noël maintenant et ne payez que le 12 avril 1988 sans frais.*

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

Plus fort que jamais

LÉVIS
Place Tanguay, 833-4511

LES SAULES
1935, boul. Masson, 871-4411

BEAUPORT
535, boul. Ste-Anne, 667-6282

LIGNE WATTS
1-800-463-4488